HAL
open science

La bataille de Marseille 1985-1995

Jean-Louis Parisis

To cite this version:

Jean-Louis Parisis. La bataille de Marseille 1985-1995. [Rapport de recherche] 0792/95, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille-Luminy; Ministère de l'équipement, des transports et du tourisme / Bureau de la recherche architecturale (BRA). 1995. hal-02970936

HAL Id: hal-02970936

https://hal.science/hal-02970936

Submitted on 19 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

792

JEAN-LOUIS PARISIS

LA BATAILLE DE MARSEILLE
1985-1995

GEREM
ECOLE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE

AVRIL 1995

Convention n°90.31248.00.223.7501

Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme
Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme
Sous-Direction des Enseignements et de la Recherche
Bureau de la Recherche Architecturale

Le présent document constitue le rapport final d'une recherche remise au Bureau de la Recherche Architecturale en exécution du programme de recherche mené par le Ministère de l'Equipement, des Transports et du Tourisme en collaboration avec le Ministère de la Recherche et de la Technologie. Les jugements et opinions n'engagent que leurs auteurs.

Le carnaval tirait à sa fin. Tous, du haut en bas de l'échelle sociale, voulaient en avoir la dernière bouchée. Des bandes masquées, bras dessus bras dessous, criant comme des Peaux-Rouges, balayaient les rues de leur course folle, tandis que des bouffées d'un mistral glacé faisaient, à perte de vue, trembloter les réverbères. Un vent de folie passait sur tout cela... Joseph Conrad, La flèche d'or, Gallimard, 1928

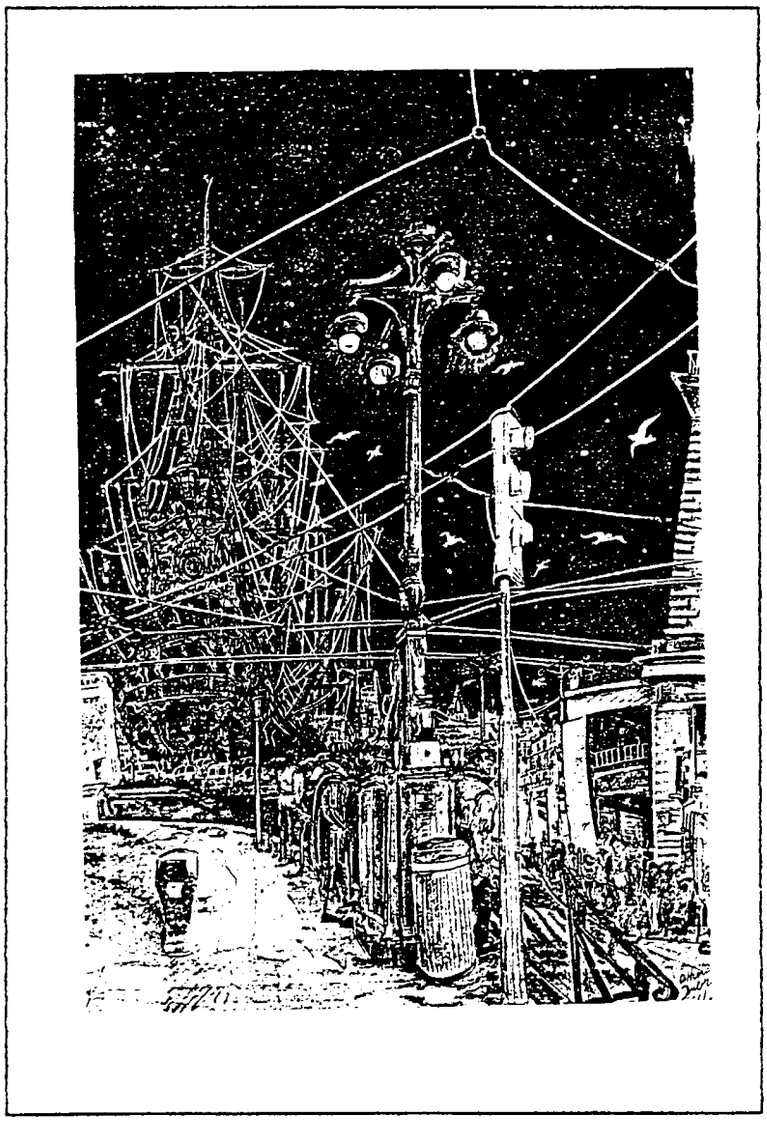

MARSEILLE ET SES PARADOXES

La vieille ville au nord, les arsenaux au sud et, déjà plus excentrés, les terrains et les bâtiments de l'abbaye de Saint-Victor: telle est peu ou prou la situation de Marseille avant le fameux agrandissement de 1666. On s'étonnera peut-être de cette référence, mais elle nous semble tout à fait significative d'une époque où les villes se dessinaient encore et où, loin des impasses de l'urbanisme réglementaire, ce dessin suffisait pour construire la ville et pour en maitriser la croissance.(1) Tout à fait significative également des paradoxes et des contradictions propres à cette agglomération car, en s'opposant au projet de Pierre Puget et à sa monumentale Place Royale, élus et notables allaient priver Marseille d'un indispensable principe de centralité.

"La vieille ville reste donc ici le centre de la cité et il lui manquera toujours la clef monumentale autour de laquelle l'espace urbain aurait pu trouver son unité", écriront justement André Jollivet et Michel Peraldi, avant d'y voir "le syndrôme d'une centralité introuvable qui, de projet en projet et de résistance en résistance, constituera un des traits essentiels de la ville moderne".(2)

Marseille vers 1650 - Restitution Thierry Durousseau

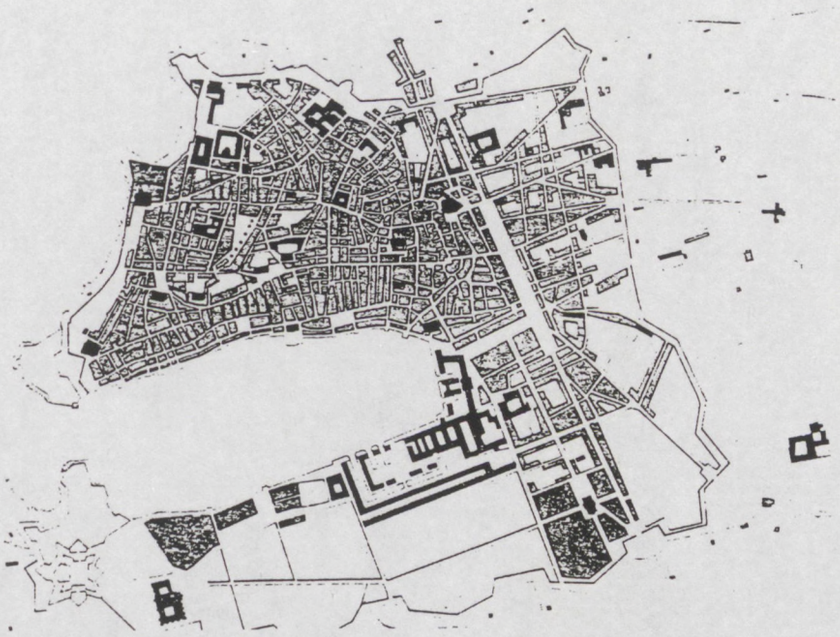

Marseille vers 1720 - Restitution Thierry Durousseau

Marseille vers 1810 - Restitution Thierry Durousseau

Les enseignements de l'Histoire

Avec le XIXe siècle et, en premier lieu, avec le percement de la rue Impériale et avec l'extension des installations portuaires au nord de l'agglomération, c'est toujours de centralité dont il s'agit. De limites et de monumentalité aussi car, faute d'un centre aisément identifiable, notables et promoteurs vont s'efforcer de mettre un peu d'ordre dans une organisation spatiale qui dit déjà clairement ses lacunes et ses dysfonctionnements. Avec l'ouverture de la Canebière, de l'avenue du Prado, du cours Lieutaud et du boulevard Longchamp comme avec l'édification de l'arc de triomphe de la porte d'Aix, des bâtiments de la Préfecture, du Palais de la Bourse et du Palais Longchamp, on croit avoir trouvé la solution, mais déjà la ville tend à gagner l'ensemble du territoire et plus rien ni personne ne semble en mesure de s'opposer à cette urbanisation anarchique.

Que l'on ne s'y trompe pas pourtant car, s'il est devenu de bon ton aujourd'hui d'invoquer la fatalité et de rappeler que le territoire est ici deux fois et demie plus étendu que celui de la capitale, il y a bien, et ce dès le XIXe siècle, deux logiques à l'oeuvre à Marseille: la première, à proprement parler urbaine, qui articule un double mouvement de croissance du centre vers les périphéries et des noyaux villageois vers les terroirs agricoles et la seconde, plus sociale, qui oppose la vieille ville à ses premières extensions et qui se double bientôt d'une véritable ségrégation nord-sud. Au coeur de ce processus, des élus dépassés, des promoteurs avisés et des architectes - Coste, Esperandieu, Martin, Noland ou Penchaud - plus soucieux de monumentalité que d'urbanité.

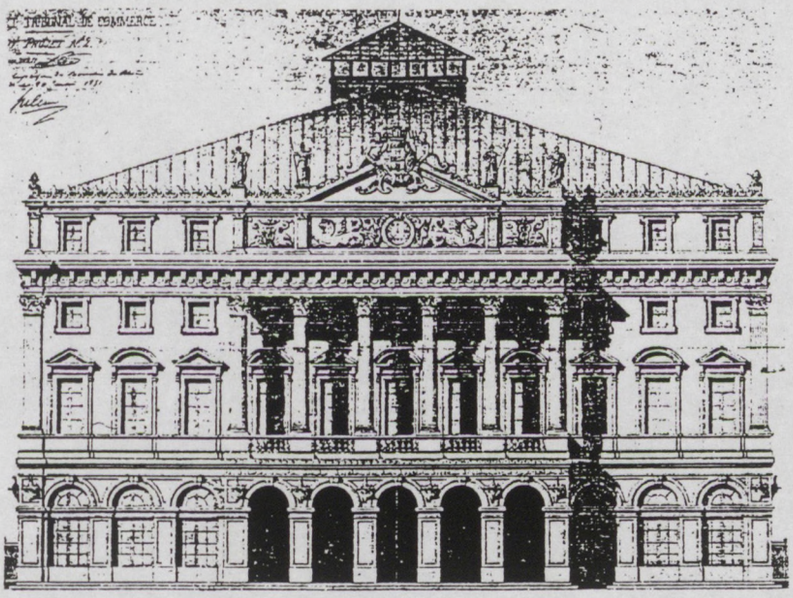

Pascal Coste - Façade du Palais de la Bourse

Des ultimes tentatives d'haussmannisation des tissus jusqu'aux aléas des années trente, peu de changement en vérité, mais un statu quo à peine ébranlé par la construction du pont transbordeur et par les effets pervers de la loi Loucheur. En 1938, on le sait, le tragique incendie des Nouvelles Galeries va révéler l'incurie des services municipaux et précipiter la mise sous tutelle de la ville. Pas de quoi pourtant crier au scandale car rarement bilan n'aura été aussi affligeant et le passage de Jacques Greber n'aura pas changé grand chose à l'affaire.

L'avenir en plans

Profeseur à l'Institut d'urbanisme de Paris, membre de la commission d'aménagement et d'extension du Ministère de l'Intérieur, architecte-urbaniste remarqué lors du réaménagement de Lille et de Philadelphie et des anciennes fortifications de Paris, ami enfin du marseillais Gaston Castel, Jacques Greber n'est pas un inconnu, mais sans l'obligation faite par la loi Cornudet aux villes en voie d'accroissement de se doter d'un plan d'aménagement et d'extension, celui-çi ne serait sans doute jamais venu à Marseille. En 1933, il rend ses conclusions et, comme l'écrit alors son maitre Henri Prost, "zoning, voies à grand trafic, organisation générale du réseau circulatoire, jonction directe du port à la ville, rénovation progressive du vieux Marseille et respect scrupuleux des sites, urbanisation parfaitement ordonnée des quartiers suburbains, profils et gabarits des constructions et systême rationnel d'espaces libres, y sont présentés dans leur conception la plus moderne".(3)

Trop moderne sans doute car on sait que les propositions de Jacques Greber ne trouveront pas d'applications immédiates. Reprises dix ans plus tard par Eugène Beaudoin, revues et corrigées à la Libération par Georges Meyer-Heine, largement présentes dans le Plan d'urbanisme directeur de 1962, ce sont elles pourtant qui vont marquer les politiques urbaines de l'après-guerre et ce, selon cinq logiques majeures: 1.Une logique d'extension métropolitaine qui buttera toujours ici sur le délicat problème de l'intercommunalité. 2. Une logique de concentration fonctionnelle mise à mal dès les années soixante par la crise de l'appareil industriel marseillais. 3. Une logique de segmentation sociale qui ne fait que reprendre et amplifier l'ancienne opposition entre un nord industriel et populaire et un sud bourgeois et résidentiel. 4. Une logique de centralité-carrefour faite pour l'essentiel d'autoroutes et de rocades et dont le tunnel Prado-Carénage constitue certainement un des derniers avatars. 5. Une logique paysagère enfin qui ne trouvera sa véritable expression que lors de l'aménagement des plages du Prado et de quelques rares espaces verts.

"Marseille fut pendant longtemps du nombre des villes indifférentes lorsque, sous la pression de l'opinion publique, la municipalité reconnut la necessité impérieuse de mettre un terme à son désordre", écrira encore Henri Prost: un bien bel optimisme car si les propositions de Jacques Greber et de ses successeurs esquisseront effectivement un nouveau dessin de ville, il faudra encore attendre longtemps pour qu'architecture et urbanisme trouvent ici droit de cité.

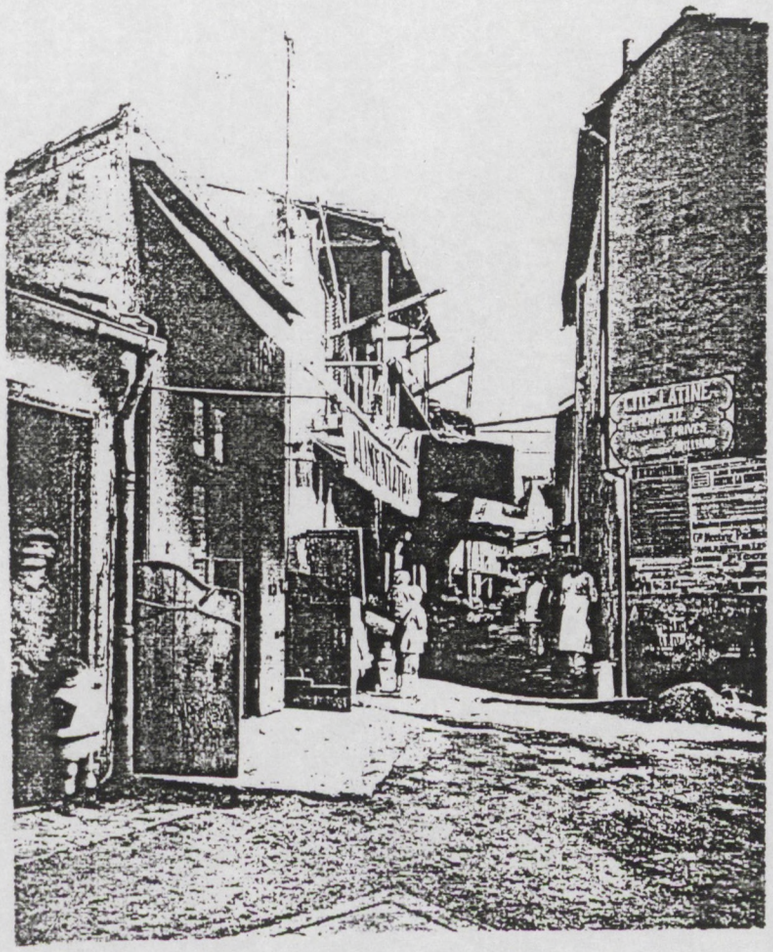

Marseille vers 1930 - L'enclos Milliard

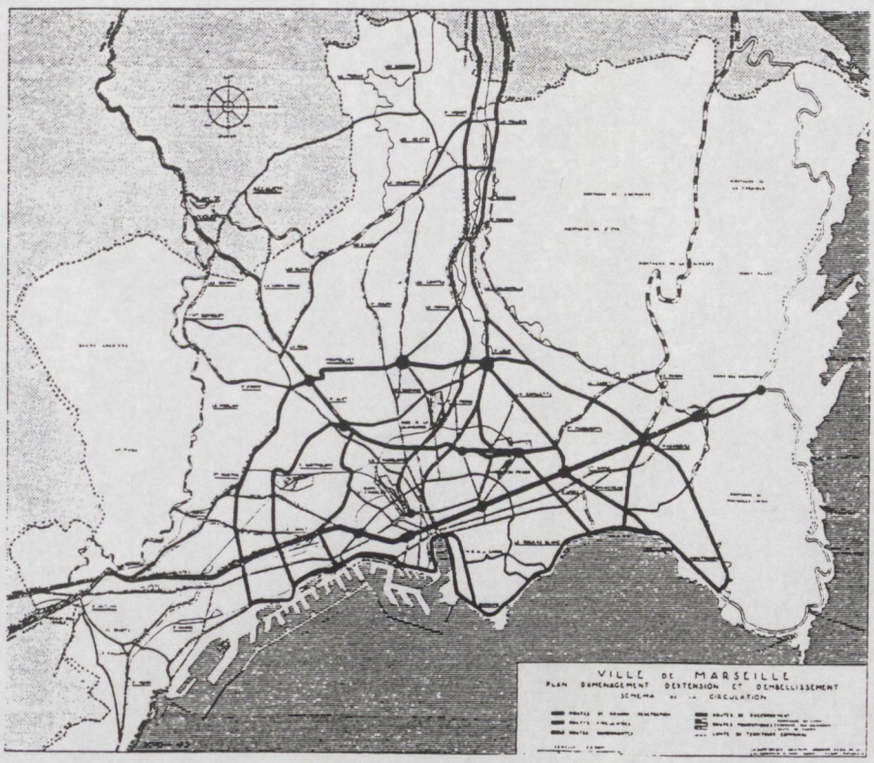

Jacques Greber - Plan d'aménagement des circulations

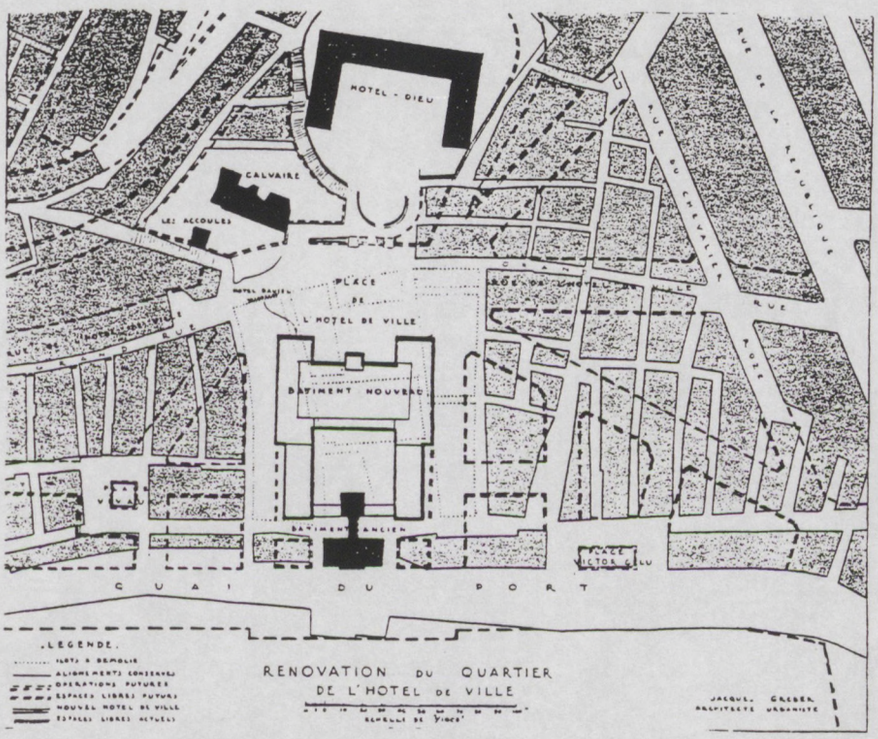

Jacques Greber - Proposition pour le quartier de l'Hôtel de Ville

Les aléas de la Reconstruction

Le 11 novembre 1942, les troupes allemandes sont à Marseille et, en quelques semaines, la ville va alors basculer dans la violence.(4) Le 23 janvier 1943, la rive nord du Vieux-Port est bouclée, ses habitants enprosonnés ou déportés. Début février, la destruction des vieux quartiers peut commencer et l'on sait qu'elle laissera plus de 14 hectares de ruines au coeur même de la cité. Ajoutons les 10 000 immeubles détruits ou endommagés lors du bombardement du 27 mai 1944 et des combats de la Libération et l'on comprendra que, comme Le Havre, Caen, Brest ou La Rochelle, Marseille soit bien alors une ville sinistrée.

Dans l'effervescence, il s'agira donc de reconstruire et, autant que faire se peut, de rattraper les retards accumulés en matière d'infrastructures, de logements et d'équipements. Gaston Defferre, Jean Cristofol et André Carlini à la mairie, Raoul Dautry, François Billoux et Eugène Claudius-Petit au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme: les voilà les acteurs qui vont alors mener le jeu. Un jeu souvent brouillé par de faux débats entre local et national, tradition et modernité, Vieux-Port et Unité d'Habitation, et où Le Corbusier, André Leconte, Roger-Henri Expert ou Fernand Pouillon auront du mal à trouver leur compte. Un bien maigre bilan aussi car, en matière d'éducation, de loisirs ou de santé, la situation est devenue tout à fait alarmante et qu'à quelques exceptions près, la production du logement n'a pas réussi à s'affranchir des rythmes et des modèles du HBM et de la cité jardin.(5)

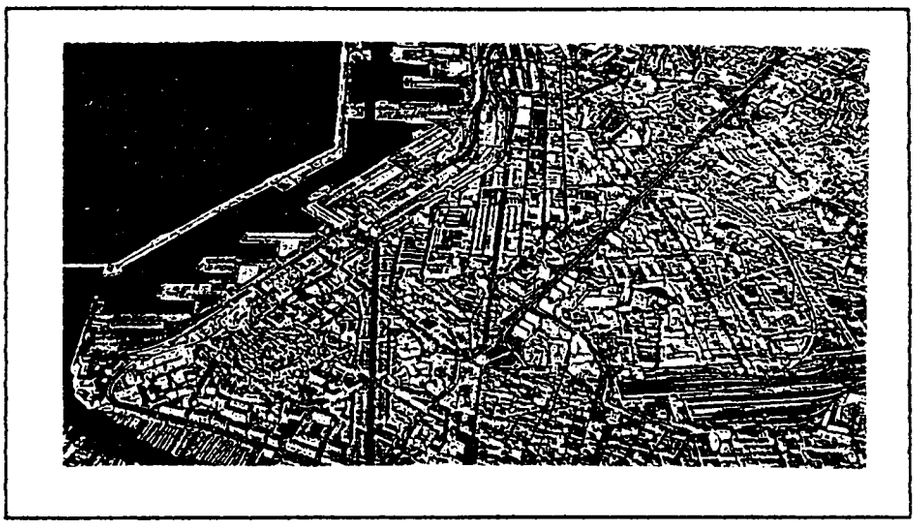

Les années Defferre

En octobre 1953, Gaston Defferre retrouve la fonction qu'il avait du abandonner quelques sept ans plus tôt: un grand retour et le début d'un véritable règne où, selon ses plus fervents zélateurs, Marseille va enfin basculer dans la modernité.(6) Dans le consensus aussi car la rupture avec les communistes est maintenant définitivement consommée et que la ville se trouve administrée par une coalition regroupant socialistes, radicaux, indépendants et MRP. Plus qu'une alliance ponctuelle, un systême qui, selon Phillipe San Marco et Bernard Morel, "a produit quelque chose de paradoxal et, avec le recul, gros d'incohérence. Dans les années 60 en effet, une répartition du travail s'est effectuée entre les socialistes et leurs alliés dans la mesure où ceux-çi s'occupaient des choses et ceux-là des hommes. Les choses, c'est bien sûr l'économie et l'urbanisme, et les hommes, ce sont évidemment les électeurs".(7)

Sous l'image rassurante d'une reprise de la croissance démographique et de l'activité économique, où trouver en effet une politique à la mesure de la seconde ville de France? Comme souvent ici, le déclic viendra de l'extérieur et, en l'occurence, de ce double mouvement qui territorialise à Marseille près de 150 OOO Pieds Noirs et qui, dans le même temps, amène à faire de plus en plus largement appel à une main d'oeuvre immigrée originaire d'Afrique du Nord. Confirmation donc de la croissance et rapatriement de capitaux vers la métropole, d'un côté, déblocage de fonds publics et investissements de plus en plus massifs de la bourgeoisie marseillaise sur l'immoblier, de l'autre: voilà qui va effectivement relancer la construction et plonger de nouveau la ville dans un gigantesque maëlstrom.

Si de la mise en chantier des autoroutes nord et est à la couverture du Jarret ou de l'élargissement de la Corniche à la mise en service du tunnel du Vieux-Port, les grands travaux seront à peu près maitrisés, ailleurs, tout ou presque va rapidement basculer et l'urbanisme des ZUP, celui de la tour et de la barre, de la standardisation et du chemin de grue, va marquer le développement de Marseille au même titre que celui de Sarcelles, La Courneuve ou Les Minguettes. Nouvelles difficultés donc dans la mesure où ce brutal changement d'échelle et ces nouvelles concentrations - rappelons que Marseille détient alors le ruban bleu de la construction et que près de 60% de ces grands ensembles seront concentrés au nord de l'agglomération - appelaient de nouveaux modes de gestion de l'espace et des populations que ni la ville ni ses logeurs sociaux ne sauront véritablement mobiliser.

Paradoxalement, c'est au moment même où cette politique du logement commençaient à révéler ses failles que la question du centre-ville allait revenir sur le devant de la scène. Au coeur du débat, la mise en service du complexe de Fos-sur-Mer et l'éventualité d'une prochaine liaison Rhin-Rhône qui devaient permettre à Marseille de renouer avec son passé. Au coeur des projets, celui, grandiose, du Centre directionnel

Les années Defferre - Un nouveau consensus

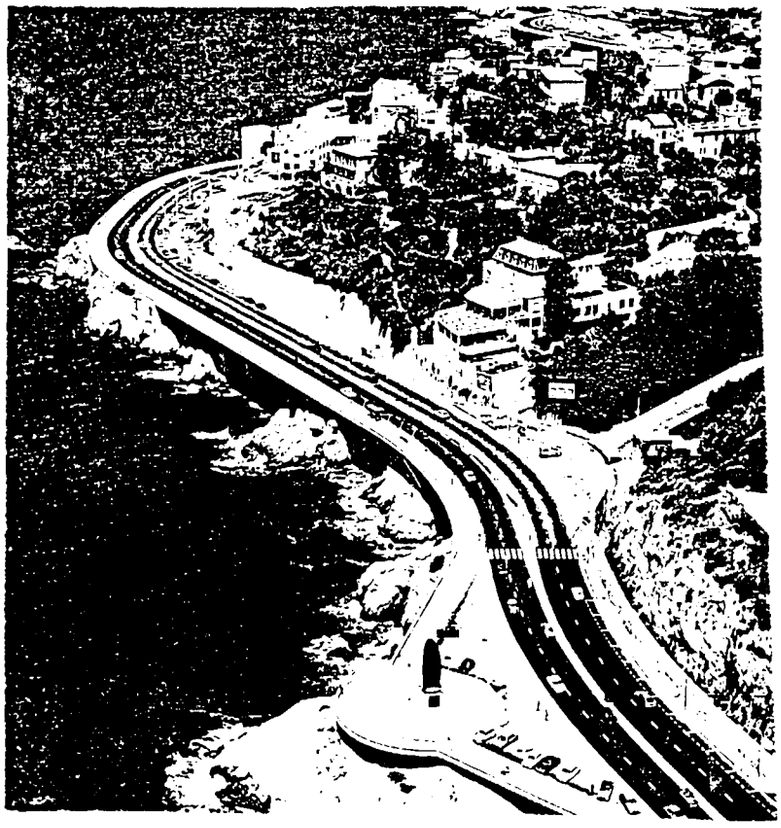

Les années Defferre - Une politique de grands travaux

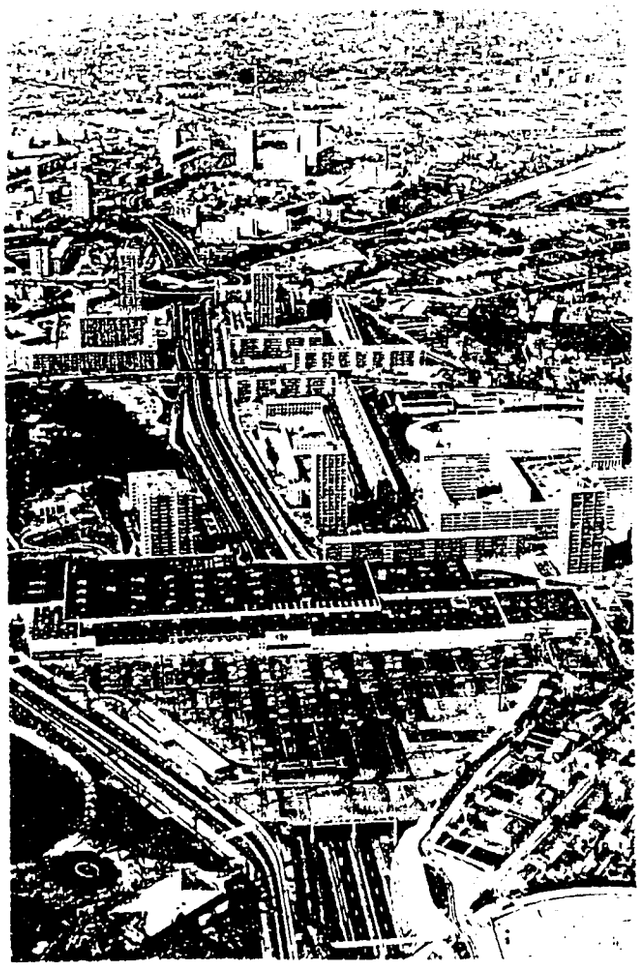

Les années Defferre - L'urbanisation des quartiers nord

Les Années Defferre - Le retour du centre-ville

dont les 350 000 mètres carrés de bureaux, les 110 000 mètres carrés de commerces, les 2.500 logements et les équipements devaient adapter le centre-ville à ses nouvelles fonctions nationales et internationales et, accessoirement, de subvertir la vieille coupure nord-sud. On sait ce qu'il est advenu de ce projet mais, crise ou pas, son échec annonçait déjà bien des remises en cause.

"Toute interrogation sur le devenir de la ville passe aujourd'hui par une interrogation sur le devenir de son centre", écrivait en 1982 Ariela Masboungi au nom de l'Agence d'urbanisme de Marseille et ce, avant de préciser "qu'un scénario du statu quo pourrait laisser craindre, non à un maintien en l'état actuel, mais à une paupérisation croissante et à une appropriation exclusive par une population marginalisée à la manière des down-town nord-américaines".(8) abandon alors des priorités des années soixante et soixante-dix? Repli sur le centre-ville au détriment des périphéries? Désinterêt pour une politique de développement social des quartiers et, tout particulièrement, des fameux quartiers nord? Pas vraiment, mais plus probablement sans doute un de ces mouvements de balancier propre aux politiques urbaines locales et qui sera interprété ici comme le signe d'une possible renaissance.

Ecartons alors les projets sans lendemain comme ce plan de circulation en boucle autour de l'hyper-centre ou cet aménagement du Vieux-Port avec déprivatisation des quais et installation d'équipements flottants. Retenons en revanche ces opérations de la grande périphérie comme le développement des centres commerciaux de Bonneveine et de La Valentine ou la création du pôle technologique de Chateau-Gombert. Signalons également les tentatives de requalification urbaine engagées à Frais-Valon et au Merlan. Retenons surtout un ensemble de réalisations concentrées en centre-ville et en première périphérie et qui, mises en perspective, visaient à répondre simultanément au triple problème du logement, des espaces publics et des équipements.

Dans le désordre et sans prétention à l'exhaustivité, citons alors les interventions sur les quartiers du Panier, de Belsunce et de la Butte des Carmes, l'aménagement de l'ilôt Thiars, du cours d'Estienne d'Orves et du cours Julien, la restructuration du triangle Sainte-Barbe et de la Porte d'Aix, la restauration de la Vieille Charité et des théâtres du Gymnase et de la Criée, la modernisation du musée Cantini et la création du Palais des Sports, l'extension des deux lignes de métro et la mise en service d'une station d'épuration enfin adaptée aux besoins de l'agglomération.

Bref, derrière l'image d'une ville en faillite où les seules réalisations notables renverraient à l'immédiat après-guerre, Marseille bouge.(9) Modestement sans doute, mais quelques grands noms de l'architecture et de l'urbanisme n'hésitent plus à y venir chercher commande. C'est là sans doute la manifestation la plus tangible du changement annoncé mais, loin des légitimations et des polémiques, il faudra bien que les experts nous disent un jour ce que cette ville doit vraiment à trente ans de gestion defferriste.

Ici et maintenant

Aujourd'hui, les grands noms de l'architecture et de l'urbanisme sont repartis et la ville tente de se réorganiser autour d'une cinquantaine de projets d'où émergent un toujours très attendu Palais des Congrès, un délicat Plan Canebière, une ambitieuse restructuration du secteur Saint-Charles-Joliette et là-bas, plus au nord, un non moins ambitieux Grand Projet Urbain. Au coeur des quartiers en difficulté, le Développement Social Urbain s'est substitué aux anciennes procédures, mais sans que les effets en soient clairement perceptibles. A Saint-Just enfin, le nouvel Hôtel du Département affiche maintenant sa modernité et ses tubulures mais, ailleurs, force est de constater que les grues et les chantiers font toujours cruellement défaut.

Nouvelle crise urbaine alors et nouvelle crise internationale qui place une fois encore Marseille en position délicate? C'est probable mais, comme énoncé en 1988 lors d'un colloque organisé par le CERFISE, "s'agissant des villes méditerranéennes, que l'on prenne en compte leurs dimensions politiques, socio-économiques ou culturelles, on est porté à réduire leur diversité aux manifestations les plus évidentes d'une crise urbaine. Cette manière de rendre trop vite les armes devant une compréhension plus fine des logiques à l'oeuvre nous interroge sur la fonction réelle de ce consensus qui nomme crise des événements disparates et qui conduit à se représenter la crise comme un moment limité de l'histoire urbaine. Peut-être convient-il alors d'opérer un déplacement de perspective et de poser le problème des crises urbaines comme formes coutumières de la vie urbaine et de leur gestion".(10)

Notes

(1) Voir en particulier Thierry Durousseau, Belsunce-Une figure de ville, Edusud, 1990.
(2) André Jollivet et Michel Peraldi, Marseille, IFA, 1991.
(3) Henri Prost, in Jacques Greber, Plan d'aménagement et d'extension de Marseille, Paris, Vincent Fréal et Cie, 1933.
(4) Voir Jean-Louis Parisis, Une ville en fuite-Marseille 1940-1942, Editions de l'Aube, 1992.
(5) Voir à ce sujet Jacques Sbriglio, Doctrines modernes et architectures du logement à Marseille, GEREM, 1991.
(6) Voir Gilbert Rochu, Marseille-Les années Defferre, Editions Alain Moreau 1983.
(7) Phillipe San Marco et Bernard Morel, Marseille-L'endroit du décor, Edisud, 1985.
(8) Ariela Masboungi, Propositions pour une stratégie d'aménagement du centre de Marseille, AGAM, 1982.
(9) Voir Jacques Sbriglio, Guides d'Architecture-Marseille 1945-1993, Editions Parenthèses, 1993.
(10) In Gérer les crises urbaines, CERFISE, octobre 1988.

PROJETS DISCOURS ET REALISATIONS

Le 6 mai 1986, Gaston Defferre mourait subitement à son domicile marseillais: un événement qui fait désormais partie de l'histoire et de l'historiographie locales et qui, à lui seul, désigne clairement un avant et un après. Pas question pourtant ici de rappeler les arcanes d'une guerre de succession engagée dès avant la mort de Gaston Defferre, mais d'esquisser les contours d'une chronique où l'exclusion et l'anathème l'emporteront souvent sur le projet et le débat.

Au coeur de cette chronique, des institutions bien sûr, la mairie et son Agence d'urbanisme, le Conseil Régional et ses directions, le Conseil Général et son CAUE, plus encore tous les services de l'Etat et leur mobilisation autour de la politique de la ville. Des acteurs aussi car quand on connait la capacités des sociétés locales et notamment des méditerranéennes à personnaliser les débats, on voit mal comment la période aurait pu échapper à l'exacerbation. Aux premiers rangs alors, Robert Vigouroux qui, après avoir été coopté par ses pairs en 1986, sera triomphalement réélu en 1989, Jean-Claude Gaudin aussi, le président du Conseil Régional, les députés Michel Pezet et Phillipe San Marco enfin qui, après avoir longtemps animé le débat, seront amenés à passer la main. Ce sont eux que nous allons retrouver maintenant et l'on verra que, de projets en projets, la ville aura souvent du mal à y trouver son compte.

Une transition difficile

"D'heures en heures, la foule des Marseillais et des Marseillaises est spontanément venue s'incliner devant celui qui durant tant d'années avait eu en main le destin de cette ville. Elu maire de Marseille, je me dois d'assurer les lourdes responsabilités qui furent les siennes. On ne remplace pas Gaston Defferre, on lui succède. La très grande estime que j'avais pour lui et l'admiration que j'éprouvais pour son oeuvre m'ont conduit à suivre son chemin et aujourd'hui à poursuivre sa voie", déclarait Robert Vigouroux en décembre 1986.(1) et s'il est vrai qu'une telle succession ne pouvait que poser problème, on pourra cependant s'étonner que la seule opération réalisée en 1986 soit la création de la ZAC de Chateau-Gombert, autrement dit l'officialisation d'un projet depuis longtemps annoncé.(2)

Mise en service de la station d'épuration et de l'usine de traitement des boues, création de la ZAC de Saumaty-Séon, inauguration du Centre Méditerranéen de Commerce International et du Musée d'Histoire, démolition du parking du cours d'Estienne d'Orves, achèvement de l'opération de la Butte des Carmes, mise au concours du tunnel Prado-Carénage et du Palais des Congrès de la Porte d'Aix: le bilan 87 sera quand même un peu plus étoffé, mais rien là encore pour laisser croire à un véritable projet politique. Une situation que certains commençaient déjà à dénoncer et qui, dès février, avait été bruralement révélée par une enquête du journal Le Monde.

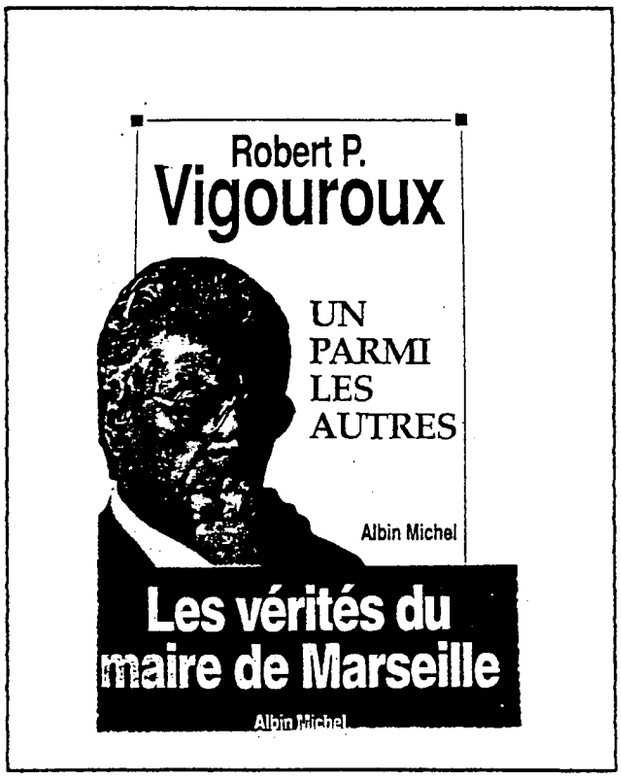

Le centre-ville - Entre fantasmes et réalité

"La main sur le coeur, les Marseillais vous assurent ces temps-çi que leur mauvaise réputation est devenue trop lourde à porter. Il sont en quête d'une image de marque positive. Comme à Toulouse, Grenoble et Montpellier où les Notre-Dame-de-la-Garde locales ont su faire des miracles d'avenir. L'aérospatiale, la pétrochimie, n'importe quoi dans le genre, une idée qui remettrait du soleil au coeur et ramènerait l'oseille en s'attachant la considération des Japonais et des Américains. La ville, disent-ils, a réfléchi. Elle a compris que ça allait devenir gênant, ces pagnolades pré-électorales en plein deuil de Gaston Defferre et que ça allait faire mauvais effet, ces nostalgies surranées des colonies et des années 20. Faire rigoler dans les bureaux de marketing, des mentalités désuètes de transitaires aussi vite ruinés qu'enrichis et ce, dans un port désormais rendu aux pêcheurs à la ligne. Changement de cap, donc... Nous aurions pu nous mêmes nous laisser prendre à ces promesses fort sincères. Marseille, heureusement, dément toujours ses fantasmes et, pendant que se préparait ce dossier et que tous les décideurs étalaient d'avantageux projets, la ville se dérobait encore", écrivait en effet alors Phillipe Boggio. Un discours qui, s'il n'échappait pas lui-même aux pagnolades, avait au moins le mérite d'amorcer le débat.(3)

Marseille-Une ville au futur... Sous le titre, volontairement généraliste, il convient d'être attentif aux thèmes énoncés dans ce dossier, à ce qu'ils disent et ne disent pas, car ensuite le pli sera pris et rares seront ceux qui réussiront à échapper à la focalisation. Une fois évacués les réussites du sport et de la culture, ce qui s'esquisse en effet ici, c'est un espace à quatre dimensions avec, dans l'ordre, la mairie et "la bataille pour la succession", le centre-ville et "l'urgence d'une reconquête", la situation économique et "la lutte pour un avenir industriel", la société locale enfin, toujours confrontée à "l'intégration des maghrébins" et maintenant à celle des "musulmans". De métaphores guerrières en glissements sémantiques, un tel dossier pose évidemment problème car, au delà de son impact proprement médiatique, il va vite constituer la légitimation que tous ici attandaient. L'occasion en quelque sorte de se convaincre que rien n'est perdu puisqu'une mobilisation des bonnes volontés suffirait à inverser la tendance.

Au delà de l'ouverture de la Faculté des Sciences économiques, de la seconde tranche de la plage du Prado et de l'autoroute du littoral et alors qu'au niveau national, la création de la Direction Interministérielle à la Ville et celle des procédures de Développement Social Urbain annonçait manifestement un tournant, rien d'étonnant alors à ce que l'incantation se soit substituée ici au projet. A la suite de son maire, il faut en effet maintenant "oser Marseille" et faire que "le centre-ville puisse répondre aux exigences de la vie moderne". Poursuivre bien sûr les travaux engagés rue Saint-Feréol, cours d'Estienne d'Orves et Porte d'Aix, mais ne pas oublier surtout surtout ceux déjà réalisés puisque "des moyens importants ont été mis en place (et que) chacun s'accorde à en reconnaitre les résultats: sécurité renforcée, propreté améliorée et éclairage modernisé".(4) C'est beaucoup si l'on s'en tient au discours, mais c'est peu si l'on se réfère à l'ampleur des problèmes rencontrés et aux perspectives suscitées par l'échéance municipale de mars 1989.

Le tournant des municipales

En quelques mois, la ville va en effet se transformer en un véritable champ clos que ni l'inauguration du cours d'Estienne d'Orves ni le début des travaux de la ZAC de Saumaty-Séon ne viendront perturber. Avec le recul, il nous faut ici réviser nos classiques et nous référer une fois encore à Françoise Choay et à la vieille opposition entre urbanisme progressiste et urbanisme culturaliste. A la superposition aussi entre ces deux tendances car si tous affirment vouloir "aller de l'avant", c'est souvent pour mieux "retrouver Marseille et son passé". Passons alors rapidement sur le programme du maire en place, sur cette succession de projets dont ni la problématique - "renforcer et prolonger" - ni l'intitulé - "continuer, accélérer, innover" - ne sauraient masquer l'absence de projet de ville.(5) Plus interessant est évidemment le face à face entre Michel Pezet et Jean-Claude Gaudin, le premier en tant que porte-parole de l'Union de la gauche et le second comme laeder de la droite locale.

"Une fois encore, en ce début d'année, Marseille a rendez-vous avec elle-même et les Marseillais et les Marseillaises vont pouvoir comparer les projets en présence. Je souhaite qu'ils le fassent en toute lucidité car c'est de notre avanir commun qu'il s'agit, de ce que deviendra notre ville, dès demain et pour longtemps. Ces derniers mois, le paysage politique s'était quelque peu obscurçi mais, à présent, les choses sont claires, les équipes constituées, les options économiques et sociales nettement formulées et de véritables débats vont pouvoir s'engager", déclarait Michel Pezet en préambule d'un programme dont nous ne retiendrons ici que les propositions faites en direction du port et les analyses de l'opération du Faubourg Saint-Ferréol.(6)

Ouvrir le port sur la ville et ce, en prenant en compte l'ensemble de ses dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles, telle était en effet une des clefs du scrutin. En un moment où les conflits entre dockers et acconiers defrayaient de nouveau la chronique, pas facile pourtant de crier haut et fort que le port reste "la chance de Marseille". Pas facile surtout d'échapper aux multiples déclinaisons du port de

plaisance et de la marina et de revendiquer une meilleure intégration du port à la ville et son ouverture à la population.(7) Que la négociation avec les communistes ait été ici particulièrement complexe, peu importe au fond car l'essentiel reste dans la prise de position et dans son démarquage vis à vis des discours institués.

Avec le Faubourg Saint-Ferreol, c'est d'autre chose dont il s'agit car si tous les programmes s'accordaient bien évidemment sur l'urgence d'une intervention en centre-ville, restait encore à en préciser les objectifs et les modalités. "Le Printemps ayant définitivement fermé ses portes en juin 1986, des promoteurs privés tentèrent d'abord de monter une opération immobilière sur cette partie de l'ilôt. Puis un magasin parisien spécialisé dans des produits très bas de gamme voulut se porter acquéreur afin de réaliser une nouvelle implantation. Compte tenu du risque de déqualification engendré par un tel pojet au coeur du secteur commercial le plus prestigieux de Marseille, la ville prit alors la décision d'intervenir par l'une de ses sociétés d'économie mixte et de lui assigner comme objectifs la promotion d'une opération de qualité, tant par son architecture que par son programme, et la mise en service rapide en évitant toute participation financière de la collectivité".

Que le Faubourg Saint-Ferreol connaisse aujourd'hui des difficultés commerciales et financières et qu'à Marseille, le retour du passage ait été un échec, peu importe en vérité car l'important réside là encore dans la prise de position et dans sa dimension proprement politique. A lui seul, le vocabulaire suffirait sans doute à dire la différence, mais en visant clairement la qualité architecturale et en précisant les roles et les fonctions de l'action publique et de la promotion privée, Michel Pezet et son équipe entendaient manifestement proposer une alternative à la logique du ponctuel et de l'anecdotique. De l'aménagement du cours d'Estienne d'Orves à celui de la Canebière et du cours Belsunce, même chose chez son colistier Phillipe San Marco et, du général au particulier et de la ville aux quartiers, nul doute que s'esquissait ici un véritable projet de ville.(8)

Même chose aussi, mais en termes évidemment différents, chez Jean-Claude Gaudin; "Que cette ville nous ait vu naitre ou qu'elle nous ait accueilli un jour de dénuement ou d'allégresse, elle est devenue notre en nous façonnant au point de ne plus être celui ou celle que nous fûmes. Son charme, sa personnalité forte et passionnée nous insuflent un courant si intense qu'il suffirait qu'une grande espérance naisse pour qu'une population fière et audacieuse retrouve un enthousiasme et une soif d'apprendre qui habitent le plus profond de ses fibres... Marseille est la ville des contraire, des haines et de la fureur, mais aussi celle des élans du coeur et des gestes inoubliables qui ont écrit une histoire exceptionnelle jusqu'à en faire une cité à part dans notre beau pays de France", déclarait en effet ce dernier et l'on conviendra que le lyrisme ne soit pas ici simple figure de réthorique.(9)

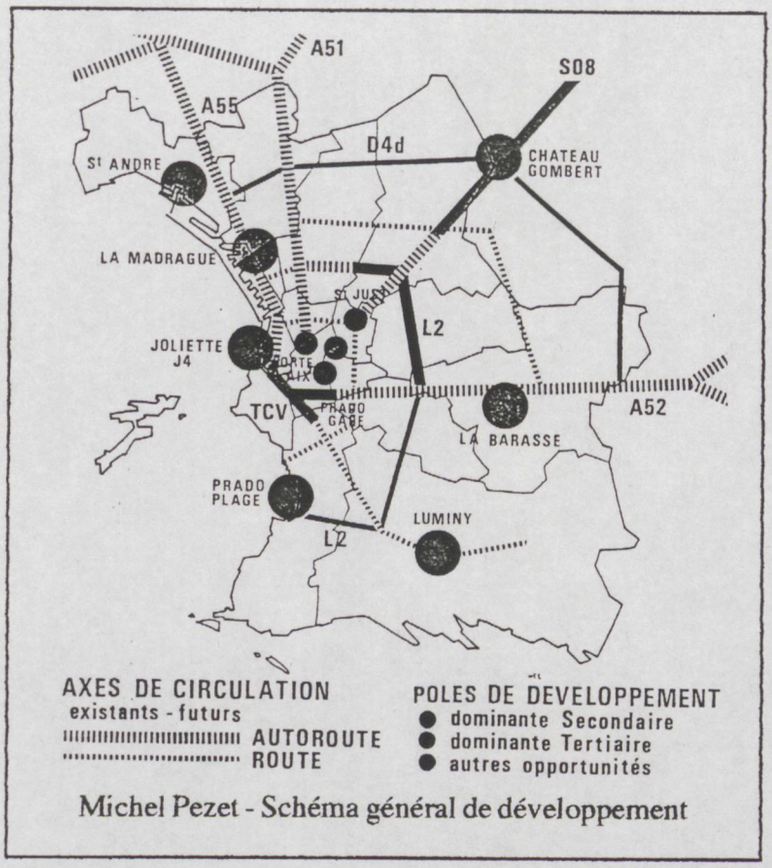

Michel Pezet - Schéma général de développement

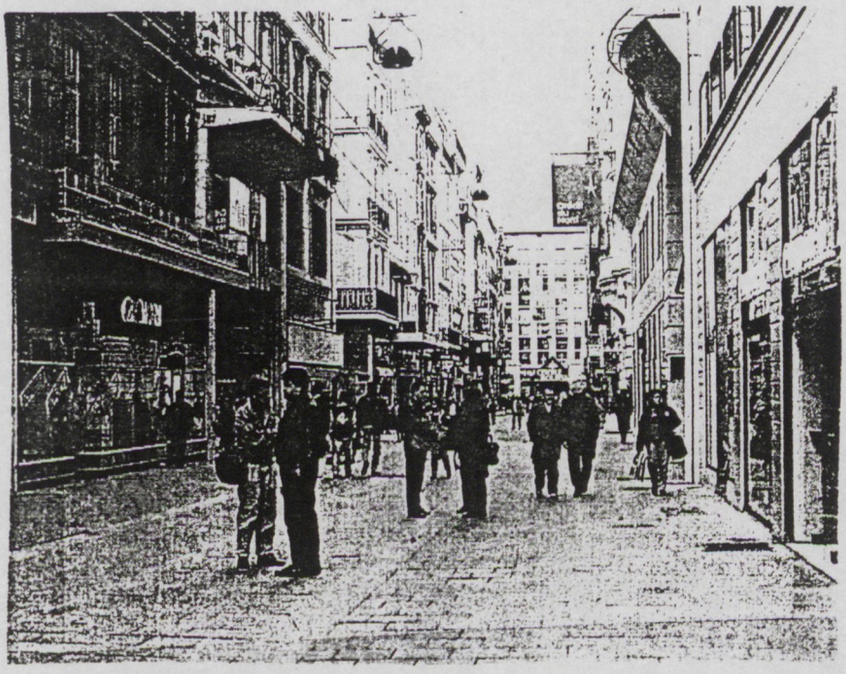

Michel Pezet - Rue et Faubourg Saint-Ferreol

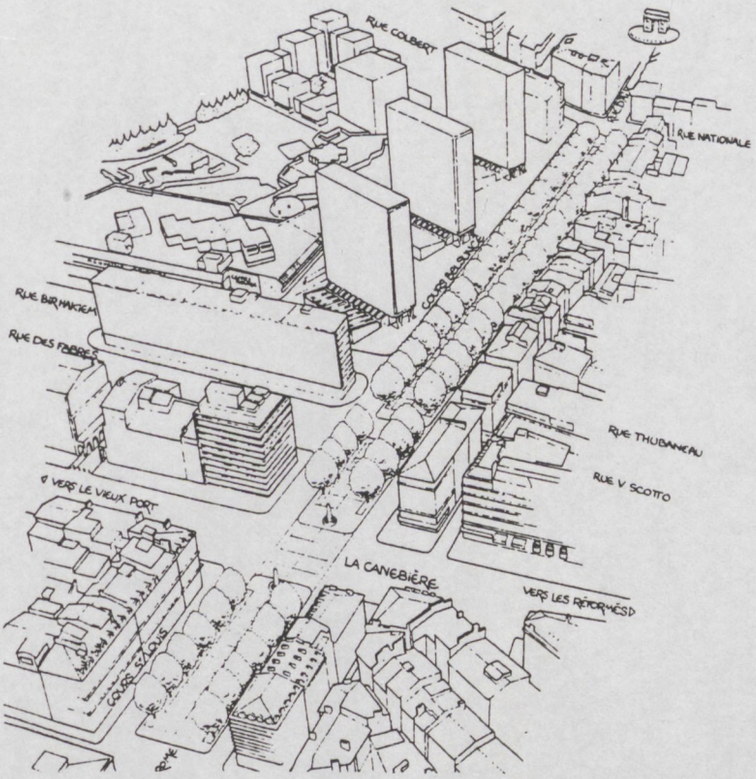

Phillipe San Marco - Proposition pour le cours Belsunce

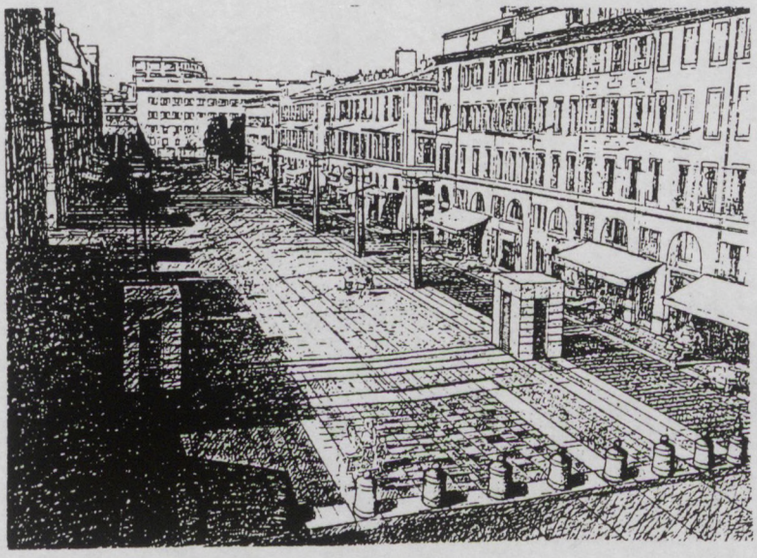

Phillipe San Marco
Le cours d'Estienne d'Orves comme modèle

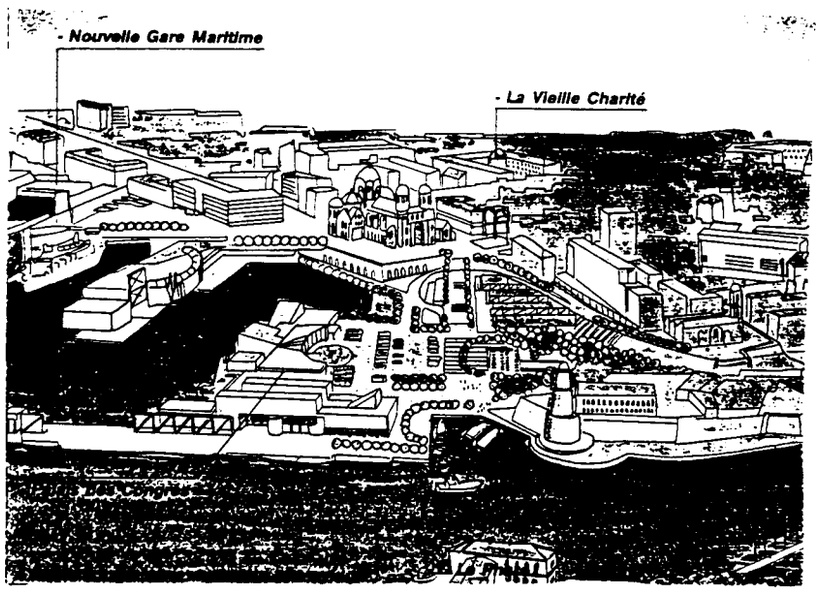

Jean-Claude Gaudin - Proposition pour le port

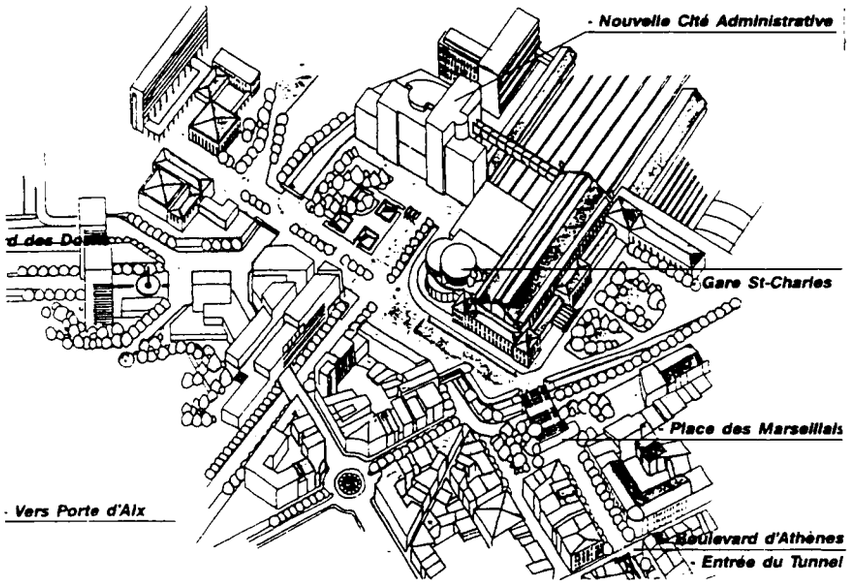

Jean-Claude Gaudin - Proposition pour le secteur Saint-Charles

Une fois énoncée la double urgence d'une intervention sur le centre-ville et d'un retour des entreprises, le discours se démarquait en effet de ceux de ses concurrents. A propos du Vieux-Port notamment où "dans un site rendu à la promenade grace à un nouveau systême circulatoire, un parcours agréable sera rendu possible grace à la création d'une esplanade et par l'élargissement des trottoirs. Un tramway rappelant l'ancienne balladeuse permettrait de rejoindre directement la Joliette au Pharo avec desserte du Fort Saint-Jean, de la Mairie, du quai des Belges, du cours d'Estienne d'Orves, de la Criée et du Carénage. Il s'agirait en quelque sorte de recréer une promenade culturelle et artistique en faisant le lien entre les deux rives du Vieux-Port comme le faisait autrefois le pont transbordeur". En avant alors pour le retour de la balladeuse et du pont transbordeur et, cours Belsunce, pour les allées de l'Alcazar. Derrière les dessins, souvent naifs, en avant surtout pour une référence permanente au passé et pour une ville qui saurait enfin réconcilier tradition et modernité.

On sait ce qu'il en est de ces discours et, comme l'écrivait Françoise Choay, "de cette volonté de restituer un passé mort qui est finalement le moteur idéologique de l'urbanisme culturaliste, on se doit de tirer deux conséquences. A un premier niveau, méthodologique et spéculatif, la valorisation inconsidérée du passé conduit à une réificatiuon du temps qui est traité comme un espace et comme s'il était réversible. On aboutit ainsi, par des voies différentes, au même résultat que dans l'urbanisme progressiste au sens où, à l'utopisme progressiste, s'oppose l'utopisme nostalgique et, à la religion du fonctionnalisme, celle des valeurs ancestrales. A un second niveau, celui de l'inconscient, il traduit lui aussi certaines tendances névrotiques dans la mesure où, au lieu du recours progressiste à l'image paternelle, nous avons là une franche régression où la répétition quasi rituelle des conduites anciennes traduit l'inadaptation et la fuite devant un présent inassumable".(10) Il ne semble pas que, dans le secret des isoloirs, les Marseillais aient fait preuve d'une telle subtilité, mais force est de constater que leur choix sera sans ambiguité et que, dans les huit secteurs que compte la ville, les listes Vigouroux remporteront un véritable tromphe. A terme, elles monopoliseront la gestion municipale et c'est vrai qu'il y aura là de quoi inquiéter les plus avisés des experts.

"Dans une ville où les interêts particuliers prévalent sur l'interêt général, où les projets ont plus le gout de l'immobilier que de l'architecture et où les opérations ont plus à voir avec des renvois d'ascenceur qu'avec le talent, l'urgence est de trouver de l'oxygène et la première chose à faire est de réfléchir en toute sérénité à l'interêt de Marseille", déclarait notamment Paul Chemetox, avant d'ajouter "qu'il y a ici des notables, des territoires, des féodalités, mais peu de volonté d'avoir une vision globale et peu de projets qui servent une stratégie d'ensemble".(11) Une analyse qui, parce qu'elle soulignait le manque d'ambition de la ville et de sa nouvelle municipalité, allait donner lieu à quelques réactions passionnées. A quelques régressions aussi car en dénonçant l'étranger donneur de leçons et grand utilisateur de fonds publics, elles disaient la fin du débat et, pour paraphraser Paul Chemetov, le retour de l'idéologie du cabanon.(12)

Cinquante dossiers pour Marseille

"Six mois se sont écoulés depuis l'élection de ses listes à la mairie. Six mois durant lesquels Robert Vigouroux s'est peu exprimé. Il s'est bien rattrapé hier soir. Devant un parterre d'un millier d'invités réunis au théâtre de l'Odéon, il a présenté ses Cinquante dossiers pour Marseille. Cinquante opérations qui figuraient dans son programme et qui se sont aujourd'hui transformées en dossiers. Certains sont déjà bien avancés et composent le contrat de son mandat. Aucune révélation donc dans ce monologue d'une heure trente, mais l'affirmation d'une cohérence et le martèlement d'une méthode". La cohérence, c'est "la transformation de Marseille en grande métropole méditerranéenne", la méthode, c'est "la coopération avec d'autres collectivités et le recours à l'investissement privé".(1") Un programme et une méthode qui n'allaient pas manquer de poser problème.

Quels rapports établir en effet entre l'incantation métropolitaine et cette longue liste de projets où la création d'un centre d'activités tertiaires à la Porte d'Aix alternait avec la construction d'un dojo à Bougainville ou d'un parking pour camionnettes place Jean-Jaurès? Sous l'inventaire à la Prévert, où trouver surtout l'ambition et la stratégie si souvent réclamées lors de la campagne des municipales? En vérité, si cohérence il y a, elle était plutôt à chercher dans l'appel aux collectivités et aux investisseurs privés. Dans ce constat que les finances municipales étaient au plus bas et qu'en matière de grands travaux, la baisse de la taxe professionnelle, de la taxe d'habitation et de la dotation globale de fonctionnement interdisait désormais tout financement direct par la ville. Un terrible handicap dans la mesure où chaque dossier allait devoir être politiquement négocié et où les investissements de l'Etat, de la Région et du Département n'allaient pas suffire à la tâche.

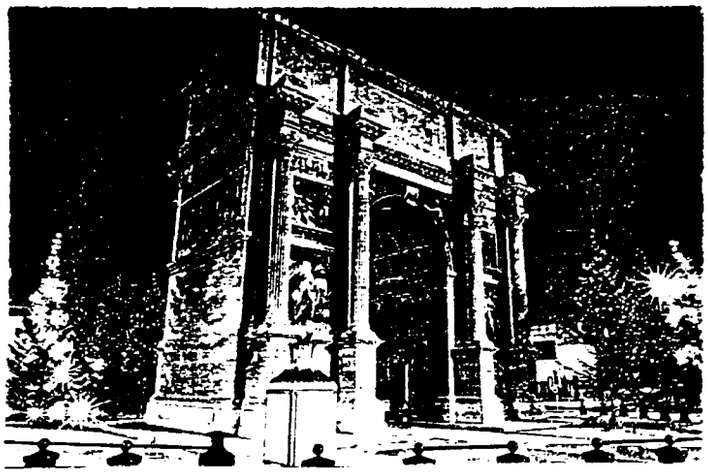

La Porte d'Aix: dossier ou projet?

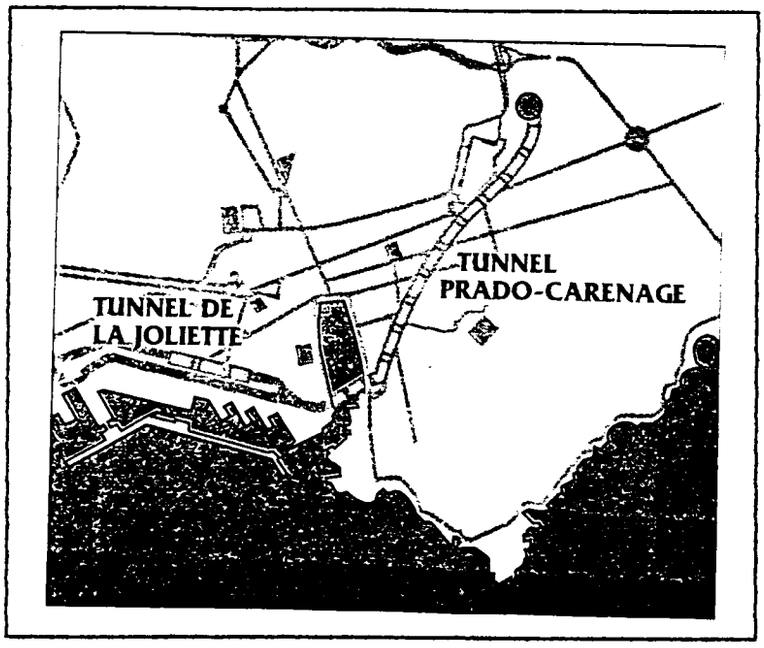

Place alors au retour de la polémique et notamment à cette déclaration d'Alexandre Chemetov pour qui "la politique marseillaise a transformé les maitres d'oeuvre en exécutants. Un maitre d'oeuvre qui ne peut plus dire non, c'est quelqu'un qui ne peut recevoir que des ordres, pas une mission. Tout le monde y perd, à commencer par le maitre d'ouvrage car les propositions n'ont plus la qualité suffisante pour venir enrichir le débat. Dans ces conditions, Marseille aura des programmes, mais pas de projets, des services, mais pas de concepteurs, des solutions, mais surtout pas de questions. Tant qu'on ne se dira pas que l'enjeu, c'est Marseille, une série d'écrans viendra appauvrir les compétences et les imaginations".(14)

Place aussi à la réponse de Robert Vigouroux et de ses alliés et à cette extraordinaire campagne de presse qui, sur le thème du "trop, c'est trop", verra Marseille s'adresser "à la France, à l'Europe et au monde". Vu l'enjeu, chaque mot sera ici longtemps pesé et, pour en comprendre le sens, il faudrait remplacer nos catégories habituelles par celles de la psychanalyse. "Notre spontanéité n'exclut pas la patience, mais il y a des limites à ne pas dépasser, une décence à respecter, une vérité à ne pas falsifier. Des rumeurs entretenues, des amalgames volontaires, des mensonges répétées, des calomnies perverses, souvent à la limite de la haine, ternissent notre image et font obstacle à notre croissance. Quelles sont les motivations de ce désir d'exclusion de notre ville et sont-elles véritablement avouables? Nous pouvons nous le demander, mais face aux rancoeurs et aux interêts personels, nous ne voulons pas contre-attaquer négativement, mais simplement dire et montrer la réalité".(15) Régression, paranoia ou schyzophrénie? Nous ne sommes évidemment pas spécialistes, mais comment ne pas voir dans un tel discours le symptôme du dérapage qui allait bientôt gagner la ville.

L'autre volet, mais les deux phénomènes sont évidemment liés, c'est le recours de plus en plus massif à l'investissement privé et ce, en matière de production comme de gestion de la ville. A titre d'exemple, citons la réalisation et l'exploitation du tunnel Prado-Carénage, la concession des parkings du centre-ville et de la seconde tranche des plages du Prado, la réhabilitation des Docks de la Joliette par la SARI et la reprise du projet de Centre tertiaire de la Porte d'Aix par la Compagnie Générale des Eaux. En prélude à la révision du POS, citons encore cette exposition qui, en mai 92, "a réuni au Palais du Pharo les maquettes de vingt et un grands projets pour Marseille et qui a montré à un très large public qu'avec le concours d'investisseurs privés, la municipalité préparait activement le futur visage de notre ville".(16) Citons enfin la ZAC Saint-André où, "grace au plus vaste chantier de terrassement de France, le plus grand centre commercial d'Europe va voir le jour et où la volonté de la municipalité est de développer un urbanisme d'un style nouveau, de redynamiser les noyaux villageois et de transformer les cités mitoyennes en quartiers".(17)

Projet pour l'aménagement des plages du Prado

A voir car avec ses 106 hectares d'emprise au sol, ses 28 000 mètres carrés d'hypermarché, ses 200 boutiques, ses 15 000 mètres carrés de salles de cinéma, ses 22 hectares de parc animalier, ses 4 500 mètres carrés d'équipements hoteliers, ses 22 000 mètres carrés de circulation et et ses 5 000 places de parking, cette opération est évidemment tout sauf un projet urbain. Au mieux, une négociation entre un promoteur avisé, le groupe TREMA, qui, en se réservant la construction et la gestion du centre commercial et en rétrocédant le reste de l'opération à d'autres investisseurs, entendait réaliser d'importantes plus values. Au pire, un coup de force de la municipalité dans la mesure où l'Etat et les collectivités locales allaient bientôt se trouver contraints d'accompagner l'opération. Certainement pas, comme le prétendront ses architectes, "un parti urbanistique consistant à trouver des éléments de couture avec l'existant sans dévaluer le caractère du site". Certainement pas non plus "une opération blanche qui, pour la municipalité, s'est bornée à inciter, superviser et intégrer le projet à ses objectifs d'aménagement".(18)

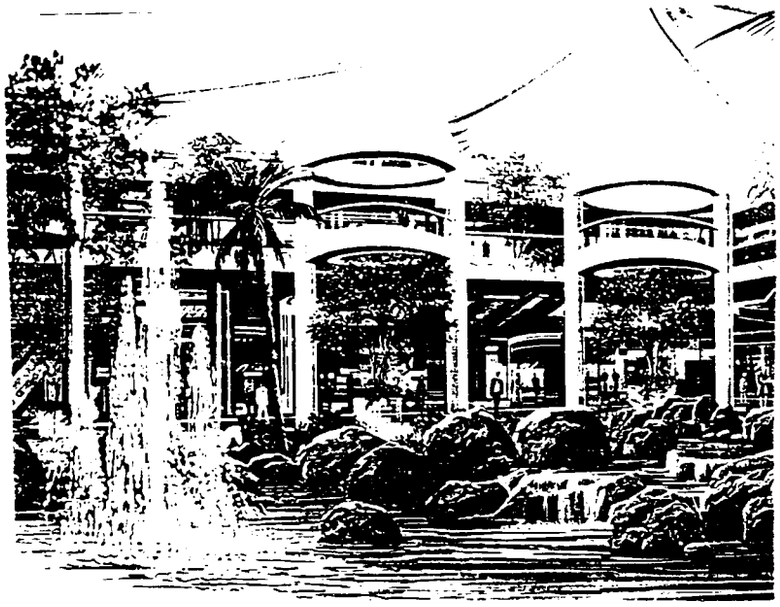

De la ZAC Saint-André au Grand Littoral
Projet d'aménagement de la galerie commerciale

Nous savons bien sûr que l'on pourra toujours opposer à ces analyses l'ouverture de l'Ecole nationale supérieure de danse, de la Cité de la Musique ou de la base nautique de Corbières. Nous savons aussi qu'en centre-ville, l'ouverture de l'Espace Mode Méditerranée et le début des travaux de l'Institut universitaire de formation des maitres constituent les premiers éléments du fameux Plan Canebière. Nous savons tout ça, mais nous savons aussi que les 2 000 emplois prévus dans le cadre de la ZAC Saint-André sont d'ores et déjà revus à la baisse et qu'entre 1990 et 1995, les quartiers d'habitat social n'ont jamais eté considérés ici comme une véritable priorité. Tout au plus comme une obligation financière et comme un espace de délégation.

"Marseille-Nord offre un bel exemple de maldonne sociale car, au nom de populations "légitimes" qui auraient fui ces quartiers, les populations "illégitimes", c'est à dire ceux qui les occupent de fait, sont devenues l'objet d'une suspicion qui empêcherait de penser l'évolution de la ville", écrivaient Michel Anselme et Michel Peraldi en 1987 et, à bien des égards, le constat semble toujours aussi pertinent.(19) Au moment où le vote de la loi Besson et les débats autour de la Loi d'Orientation pour la Ville ouvraient de nouveaux espaces de reflexion et d'action, comment comprendre en effet les retards apportés à la mise en place des dispositifs de Développement Social Urbain et à la signature du Contrat Etat-Ville? Quels sens donner également aux résistances apportés à l'élaboration d'un véritable Plan Local de l'Habitat, si ce n'est celui d'un aveuglement à ce qui constitue traditionnellement la part maudite de la ville? Sous les discours visant à positionner Marseille comme la nouvelle métropole de l'Europe du Sud, comment ne pas y voir surtout un affaiblissement des ambitions, des compétences et des imaginations?

Le retour de l'Etat

Le 21 avril 1994, sous la présidence effective du Premier Ministre, se tenait à Paris une importante réunion interministérielle visant à préciser la rôle de Marseille. Représentant la société locale, Robert Vigouroux bien sûr, mais aussi Jean-Claude Gaudin pour le Conseil Régional et Lucien Weygand pour le Conseil Général. Une réunion et des acteurs qui, en marge des nouveaux débats sur l'aménagement du territoire, confirmaient que le présent et l'avenir de Marseille était maintenant beaucoup trop importants pour être laissés à sa seule municipalité. L'affaire pourtant n'était pas neuve puisque, dès 89, les orientations du Dixième Plan, la signature du second contrat Etat-Région et la mise en place d'une mission exploratoire visant à l'élaboration d'un nouveau schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine avaient déjà donné le ton. Restait encore à négocier les rôles des uns et des autres et il faudra attendre 1992 pour que l'affaire de la L2 vienne clarifier la situation. Au coeur du débat, le prolongement d'une rocade de contournement entre le nord et l'est de l'agglomération et son triple impact social, écologique et paysager. Or, à la différence du premier tronçon, il ne s'agissait plus de traverser des quartiers d'habitat social, mais de trancher dans un tissu pavillonnaire historiquement protégé. Pétitions et manifestations, d'un côté, alternatives techniques et réunions publiques, de l'autre, rien n'y fera et l'enlisement progressif du dossier ne manquer pas d'être interprété comme signe d'une l'incompétence des services municipaux. Place alors aux négociations et aux arbitrages extérieurs. Place surtout au retour de l'Etat et, en l'occurence, à celui de la DDE.

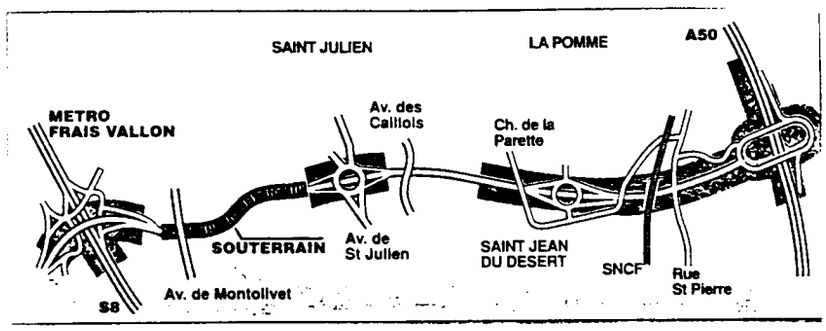

Proposition de tracé de la L2

C'est peu ou prou le même processus que l'on peut observer à propos des trois dossiers importants du moment, à savoir l'intégration de la ZAC Saint-André au Grand Projet Urbain des quartiers nord, celle du secteur Saint-Charles Joliette au projet Euroméditerranée et celle enfin de Marseille Provence Métropole à un espace politique, économique et social véritablement significatif.

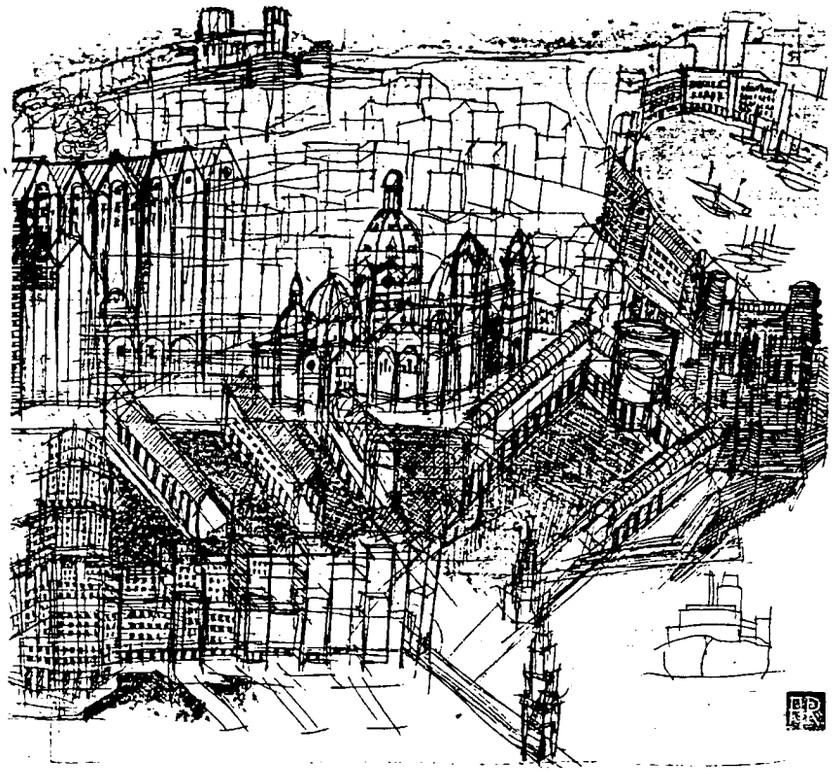

Euroméditerranée - Aldo Rossi et Xavier Fabre

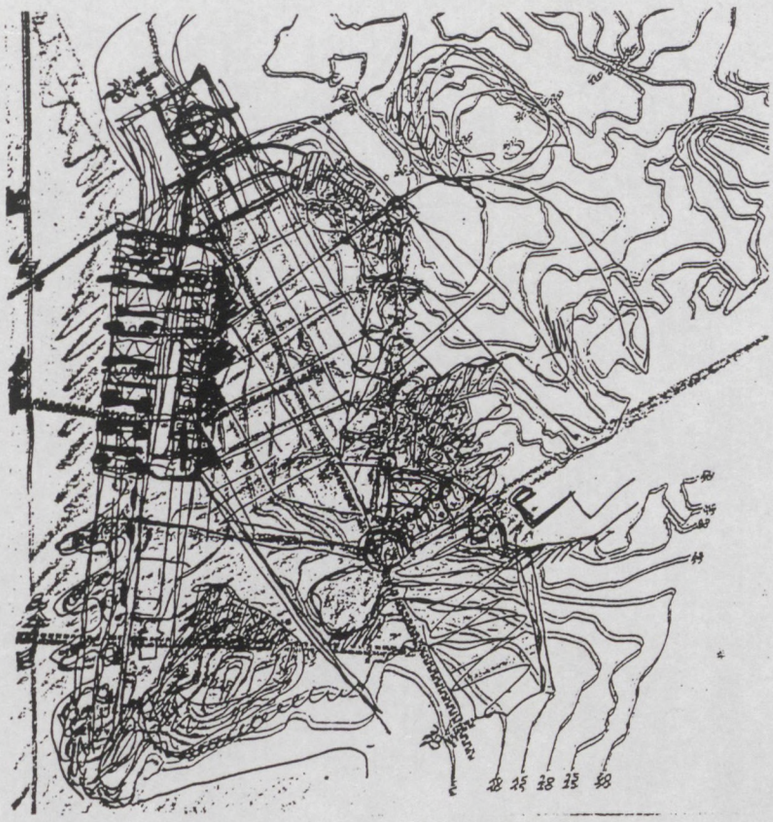

Euroméditerranée - Antoine Grumbach

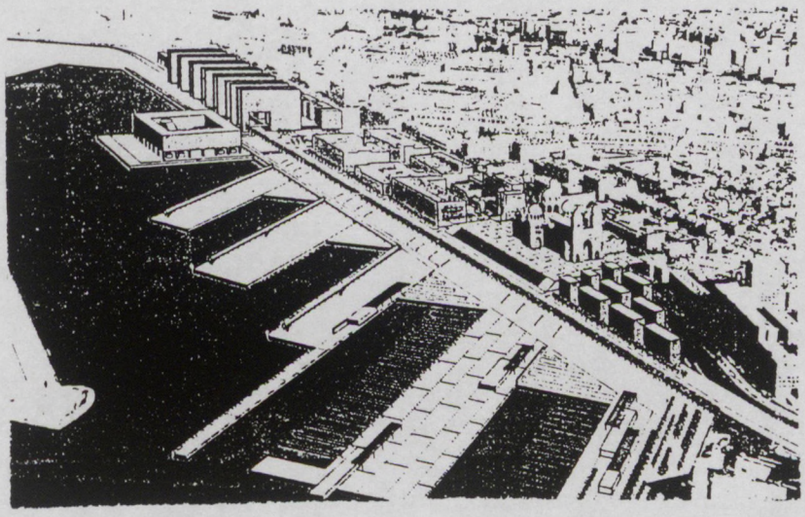

Euroméditerranée - Ignasi de Solà-Morales

"Le projet Euroméditerranée s'inscrit dans une stratégie urbaine qui vise, avec le Grand Projet Urbain et son intervention sur les quartiers de Saint-Antoine et de l'Estaque et sur les cités de La Castellanne, Plan d'Aou et La Bricarde, à permettre une requalification de la partie nord de la ville et à assurer ainsi une meilleure relation avec l'ensemble de l'aire métropolitaine. Ce projet vise à répondre à un triple objectif: faire de Marseille la capitale du Sud par une affirmation de ses fonctions méditerranéennes, consolider ses fonctions de métropole et restructurer sa centralité à travers le réaménagement d'un site aux potentialités remarquables. Ce projet, en opérant une transformation en profondeur de l'image de Marseille, pourrait être une force symbolique renvoyant, selon l'expression de Marcel Roncayolo, à un nouvel imaginaire de la ville", affirment désormais les experts locaux.(20) Un large consensus donc mais une mise en oeuvre qui pose déjà problème au sens où la référence à "l'établissement d'un partenariat entre la Ville, le Conseil Régional, le Conseil Général, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Port Autonome et la SNCF afin d'assurer ensuite une intervention forte de l'Etat", nous semble relever d'une méconnaissance des réalités locales, voire même d'une certaine complaisance.

Nous savons bien que de tels dossiers ont besoin de la durée pour se réaliser et que nul ne saurait présager des recompositions politiques à venir. Nous savons surtout que, loin du mythe de Marseille "fière et indépendante", les grandes orientations nationales ont souvent donné lieu ici à interprétations fantaisistes et que, faute de mieux, l'Etat a du alors venir à la rescousse. "Selon les recommandations de la DATAR sur le role stratégique du centre de Marseille, l'Etat et la Ville sont en train de réfléchir à un projet qui, entre Saint-Charles et La Joliette, se développerait sur plus de 150 hectares", annonçait Robert Vigouroux en avril 1993.(21) L'Etat et la Ville! Il se peut que cet ordre ne soit pas celui souhaité et que la démocratie locale y ait beaucoup à perdre, mais force est de reconnaitre que c'est ainsi que s'instrumente aujourd'hui l'avenir de Marseille.

Celui sans doute aussi de sa région car, face aux aléas de Marseille Provence Métropole, il est clair que l'intercommunalité reste ici un voeu pieux. "On a longuement fait frief au passé de ne pas avoir su réaliser l'intercommunalité. Raison de plus pour construire aujourd'hui ce qui ne le fut pas hier. Dans cette perspective, le Conseil municipal a pris, au cours de sa séance du 24 juillet 1992, la décision d'oeuvrer pour la création d'une structure intercommunale et nous avons commencé le processus avec les villes de Marignane et de Saint-Victoret. Le symbôle prend toute sa valeur car sont réunies dans une même structure les frandes voies de communications aériennes, maritimes, terrestres et ferroviaires", déclarait Robert Vigouroux en novembre 1993. (22) Prenons acte de cette naissance, mais ne nous leurrons surtout pas sur ses attendus. Financiers d'abord dans la mesure où il était clairement rappelé que l'intercommunalité, c'est aussi, et par taxe d'agglomération interposée, une aide accrue de l'Etat. Politiques ensuite au sens où il s'agissait d'établir un contre-feu à l'entité Aix-en-Provence-Vitrolles et à son regroupement au sein de l'Agence d'urbanisme du pays d'Aix. Tactiques enfin car l'enjeu était aussi celui des technopoles - Chateau-Gombert pour Marseille contre l'Arbois pour Aix-Vitrolles - et plus

encore celui du tracé du futur TGV. Aujourd'hui, rien n'est vraiment tranché et chacun a continué à fourbir ses armes. Pour sa part, Marseille Provence Métropole s'est étendue aux communes de Roquefort-la-Bédoule, Allauch, Carnoux, Plan-de-Cuques, Ensuèes-la-Redonne, Gemenos, Carry-le-Rouet, Les Pennes-Mirabeau, Cassis, Ceyreste et Sausset-les-Pins et il faut bien avouer que tout ça sent un peu le thym et la farigoulette. En tous cas, certainement pas une structure de nature à impulser un réaménagement de l'aire métropolitaine et il fait peu de doute que cette question ait été à l'ordre du jour de la fameuse réunion du 21 avril 1994.

Notes

(1) Robert Vigouroux, in Marseille-Informations, n°160, 1986.
(2) Concernant l'ensemble de ces projets, voir Marseille-Vingt-cinq ans de planification urbaine, Editions de l'Aube, 1994.
(3) Phillipe Boggio, Marseille-Image contre image, in Le Monde du 20 février 1987. Voir également Jean Rolin, Marseille-Une traversée, in Légende du Siècle, mai 1987.
(4) Robert Vigouroux, in Marseille-Informations, n°176, août 1988.
(5) Robert Vigouroux, in Marseille-Informations, n°181, mars 1989.
(6) Michel Pezet et alii, La Gauche unie, c'est Marseille qui gagne, mars 1989.
(7) Voir les travaux du laboratoire INAMA et notamment Jean-Lucien Bonillo et alii, Marseille-Ville et port, Editions Parenthèses, 1991.
(8) Voir Phillipe San Marco, in Point-Treize, mars 1989.
(9) Jean-Claude Gaudin, Mon projet pour un million de Marseillais, mars 1989.
(10) Françoise Choay, L'urbanisme-Utopies et réalités, Le Seuil, 1965.
(11) Entretien avec Paul Chemetov, in PACA, journal du CAUE des Bouches-du-Rhône, n°8, avril 1989.
(12) Paul Chemetov, La fabrique des villes, Editions de l'Aube, 1991.
(13) In Le Provençal du 29 septembre 1989.
(14) Entretien avec Alexandre Chemetov, in PACA, n°9, mars 1990.
(15) Robert Vigouroux et alli, in Le Monde du 7 mars 1990.
(16) In Marseille-Magazine, n°24, mai 1992.
(17) Robert Vigouroux, in Marseille-Magazine, n°28, novembre 1992.
(18) In Marseille-Magazine, n°28, novembre 1992.
(19) Michel Anselme et Michel Peraldi, Le tort des présents, Libération du 6 novembre 1987.
(20) In La Métropole inachevée, Editions de l'Aube, 1994. Concernant la consultation urbaine de mars 93, voir Marseille Euroméditerranée-Un nouvel imaginaire de la ville, Ministère de l'Equipement, 1994.
(21) Robert Vigouroux, in Marseille-Magazine, n°33, avril 1993.
(22) Robert Vigouroux, in Marseille-Magazine, n°37, novembre 1993.

BILAN ET PERSPECTIVES

"Sur un territoire qui couvre plus de 24 000 hectares, l'urbanisme de ce siècle a profondément marqué la ville et la qualité de la vie s'y est très nettemant améliorée au cours des années soixante-dix. Gaston Defferre et moi-même y avons réalisé de nombreuses opérations dont certaines peuvent être considérées comme exemplaires et ce, dans le cadre d'une planification urbaine vigoureuse et constante. Certaines d'entre elles me paraissent particulièrement significatives de l'action menée. Dans le domaine des grandes opérations d'urbanisme: le Centre Bourse et celui de Bonneveine, les ZAC des Caillols et de la Valentine, l'université en centre-ville et le cours d'Estienne d'Orves, les technopôles de Chateau-Gombert et de Luminy; dans celui des grands équipements: le métro, les plages du Prado, la station d'épuration et de traitement des boues; dans celui de la gestion urbaine: la résorption des bidonvilles, la réhabilitation des grands ensembles et des quartiers centraux, l'aménagement du canal et des espaces publics; dans celui des infrastructures enfin: l'autoroute du littoral, la L2, le tunnel du Vieux-Port et ceux du Carénage et de La Major. Bien sûr, il reste encore beaucoup à réaliser pour satisfaire les besoins croissants de la population en matière d'équipements publics et de services urbains", déclarait Robert Vigouroux à l'occasion des vingt-cinq ans de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise et, alors que la ville se préparait à de nouvelles échéances électorales, il ne fait pas de doute que la chûte ait été plus intéressante que le bilan.(1)

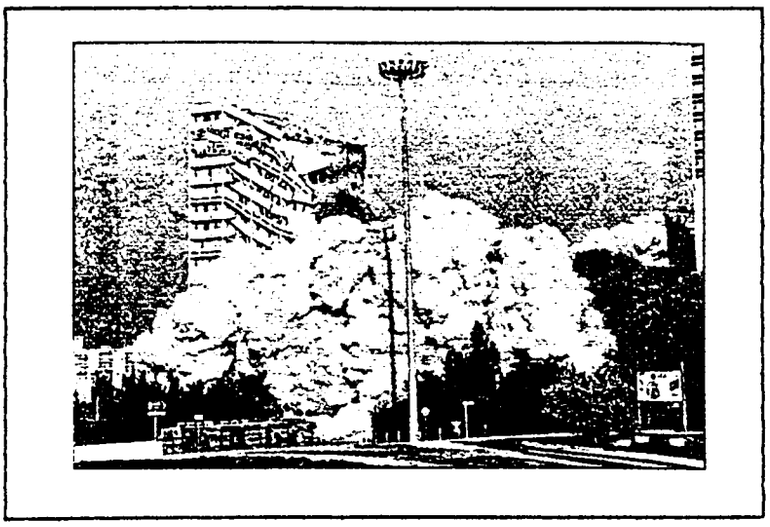

Et si en effet la demande était plus importante que le besoin et la parole plus que les équipements et les services? Et si, loin des discours de circonstance et de leur rabattement sur l'économique et le technique, c'était Marcel Roncayolo qui avait raison lorsqu'il affirme que "le neuf se fabrique toujours avec une bonne part de vieux (et que) la crise n'est pas une crise ponctuelle, un simple produit de conjonctures difficiles. C'est plus et moins à la fois, ce qui entretient l'espoir et montre que les résultats matériels et les bilans ne sont pas des acquis qu'il s'agirait d'extrapoler pour projeter l'avenir. Ils peuvent changer de sens et l'éclatement de l'imaginaire ancien n'implique pas qu'un imaginaire nouveau ne se crée pas ponctuellement, redonnant aux choses et à la ville des couleurs et des vertus".(2) Crise de l'imaginaire alors, mais crise aussi des compétences car, à Marseille comme partout, "qu'est-ce que ce territoire qui fuit par tous les bouts, si ce n'est une ville où le dessin s'est imposé partout sans trop se soucier de la vie? Et qu'est-ce qu'une politique de la ville, sinon précisément l'impératif de penser un peu moins à la forme et un peu plus à ces équilibres secrets qui font d'elle un cadre vivant, égalitaire et accessible?"(3)

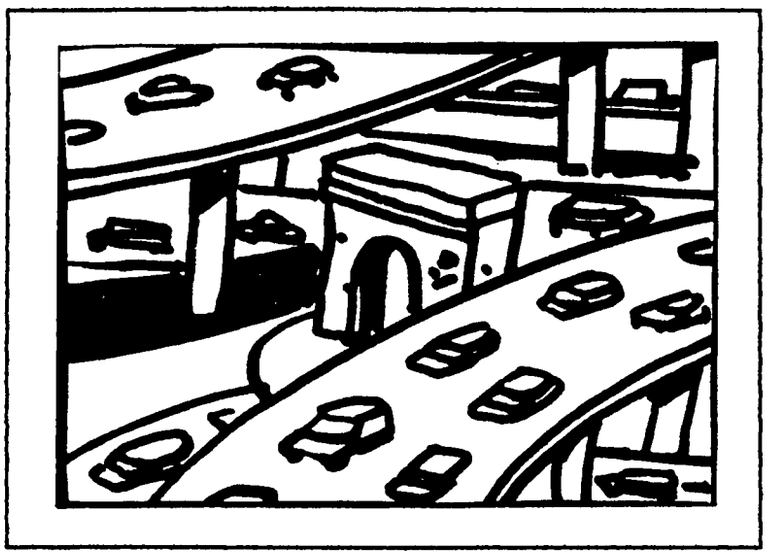

Notes

(1) Robert Vigouroux, in Marseille-Vingt cinq ans de planification urbaine, Editions de l'Aube, 1994.
(2) Marcel Roncayolo, in L'imaginaire de Marseille-Port, ville, pôle, Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, 1990.
(3) Bruno Forttier, Le désordre des villes, Libération du 15 avril 1991.

REPERES ET CHRONOLOGIE

1986

MORT DE GASTON DEFFERRE.
ELECTION DE ROBERT VIGOUROUX.

Création de la ZAC du technopôle de Chateau-Gombert et adoption du principe de la L2 en voie rapide à 2x3 voies - Nomination d'Adrien Fainsilber comme architecte en chef de la ZAC Sainte-Barbe.

1987

Enquête du Monde sur l'état général de la ville.

Mise en service de la station des eaux usées et de l'usine de traitement des boues - Création de la ZAC de Saumaty-Séon - Ouverture du Centre Méditerranéen de Commerce International et du Musée d'Histoire Démolition du parking du cours d'Estienne d'Orves - Achèvement de l'opération de la Butte des Carmes - Concours pour la construction et la gestion du tunnel Prado-Carénage et pour le Palais des Congrès de la Porte d'Aix gagné par Mario Botta et par la SARI.

1988

Création de la Délégation Interministérielle à la Ville et mise en place des procédures de Développement Social Urbain.

Mise en service de la seconde tranche des plages du Prado - Ouverture de la Faculté des sciences économiques et réhabilitation de la halle Puget Mise en service de l'autoroute A55 Nord-Littoral.

1989

ELECTIONS MUNICIPALES.
TRIOMPHE DES LISTES VIGOUROUX.

Démarrage du Dixième Plan et signature du second contrat de plan Etat-Région - Mise en place d'une mission exploratoire pour l'élaboration d'un nouveau schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine.

Inauguration du cours d'Estienne d'Orves.

Lancement du programme Cinquante dossiers pour Marseille
Réaction de Paul Chemetov et multiplication des analyses critiques.

1990

Création du Ministère de la Ville et loi Besson sur le logement.

Campagne de presse visant à attirer l'attention de l'opinion nationale et internationale sur les potentialités de la ville.

Création de la ZAC Saint-André et négociations avec les investisseurs.

1991

Débats autour de la Loi d'Orientation pour la Ville et transformation des Plans Locaux de l'Habitat en outil de programmation associant politique de l'habitat et aménagement urbain.

Signature du contrat Etat-Ville.

Début des travaux du tunnel Prado-Carénage - Mise en place du plan Canebière - Fin des travaux de l'Hôtel de Région.

1992

Création par le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire d'une mission d'étude sur la faisabilité d'Euroméditerranée et du GPU.

Ouverture de l'Ecole nationale de danse et déclaration d'utilité publique pour la seconde tranche de la L2.

1993

Reflexions préparatoires au Onzième Plan et adoption du POS révisé.
Arrêté portant création et extension de Marseille Provence Métropole

Mise en service du tunnel Prado-Carénage - Inauguration de la Cité de la musique et ouverture de la base nautique de Corbière - Inauguration de l'Espace Mode Mediterranéen et mise en oeuvre du Plan Canebière.

1994

Mission de préfiguration pour l'Etablissement public Euroméditerranée et approbation du GPU - Déclaration d'utilité publique pour la ligne TGV Valence-Marseille - Réunion interministérielle visant à préciser le futur role de Marseille.

Adoption du contrat de ville Marseille-DSU.

1995

PREPARATION DES ELECTIONS MUNICIPALES.
SOUTIEN DE ROBERT VIGOUROUX A EDOUARD BALLADUR.

ANNEXE 1

AUTOUR DE LA HALLE PUGET
GENEALOGIE D'UN CONCOURS EXEMPLAIRE

Loin de la ville-port toujours prête à l'aventure et aux défis, Marseille serait aujourd'hui au plus mal: à l'exacerbation des conflits sociaux et des tensions culturelles répondraient faillites et départs d'entreprises et l'image de la ville fonctionnerait chaque jour un peu plus comme un véritable repoussoir. Marseille va mal sans doute, mais face à l'inflation des discours et des stratégies, plus une voix n'y manque pour dénoncer le spectre d'une down-town à l'américaine et pour appeler à une nouvelle mobilisation des savoirs et des compétences.(1)

Après les grands travaux des années 60 et 70, priorité donc maintenant au centre-ville, à ses découpages et ses tracés, ses continuités et ses ruptures, ses interstices et ses parcours. Dans une ville longtemps resté à l'écart du débat architectural et urbain, il s'agit là d'une authentique révolution où, face à quelques opérations prestigieuses mais plus ou moins maitrisées, le concours organisé par l'Office Public d'H.L.M. fait désormais figure de référence.

Les enjeux du triangle Sainte-Barbe

Au premier rang des grands projets des années 60 où l'ouverture de la liaison Rhin-Rhône et la mise en oeuvre du complexe de Fos devaient permettre à Marseille de renouer avec son passé, les 35 hectares du Centre directionnel: un projet si grandiose que, lors de son abandon officiel en 1980, moins de la moitié du programme aura été réalisé! Que faire alors de ces espaces en attente, de ces ZAC et de ces ZAD? Que faire de l'habitat dégradé et des populations immigrées du centre-ville? Que faire surtout de ces nouvelles friches urbaines comprises entre la Porte d'Aix et les commerces et les équipements du Centre Bourse?

EXPOSITION D'ARCHITECTURE

L'OPHLM BATIT AUTOUR DE LA HALLE PUGET

5 projets pour un concours d'architecture

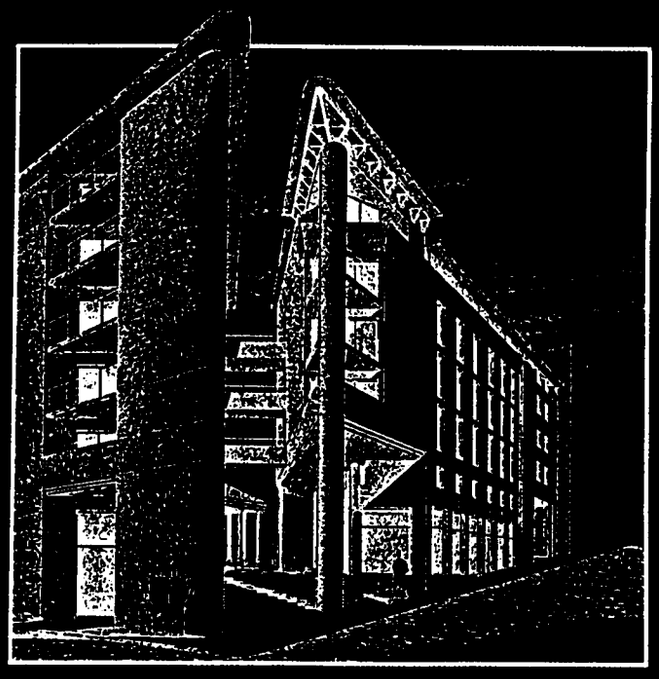

Du 10 au 17 janvier 1989

Exposition au rez-de-chaussée
de la Faculté de Sciences Economiques.

14, rue Puvis-de-Chavannes
13001 Marseille (angle de la rue d'Aix).

Entrée libre

Du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures.
Le samedi de 9 heures à 12 heures.

Un espace stratégique

Inscrit dans l'ancien périmètre du Centre directionnel, l'espace qui nous interesse ici se présente comme un triangle circonscrit, au nord, par la porte d'Aix dont tous les projets visent désormais à favoriser le statut national et international, à l'est, par la rue d'Aix et ses architectures du XVIIIème si chères aux architectes des Bâtiments de France et à ceux de l'Atelier du Patrimoine, au sud, par la rue Colbert et son architecture haussmannienne, à l'ouest, par la rue Sainte-Barbe où la juxtaposition des formes et des vocabulaires synthétise toutes les ambiguités de la production locale du début des années 80. A l'évidence, un espace d'autant plus sensible que, dans une ville toujours à la recherche de son patrimoine, immeubles et tracés y témoignent d'une architecture et d'un urbanisme longtemps stigmatisés.

Le retour de la polémique

Commencée par la réhabilitation des immeubles de la rue d'Aix et poursuivie par la restauration de la halle Puget et la transformation de l'ancien Hospice des Incurables en Faculté de Sciences Economiques, la restructuration du triangle Sainte-Barbe est vite devenue un sujet de polémique. Plus inquiétant encore, entre les propositions de l'Agence d'urbanisme et leurs réinterprétations par l'ensemble des acteurs et des services, le maitre d'ouvrage délégué, en l'occurence la SOMICA, s'est bientôt trouvé face à une situation bloquée. Comme dix ans plus tôt, allait-on alors reproduire le scénario du Centre directionnel et suspendre une fois encore le réaménagement de ce fragment de ville?

Un nouvel architecte en chef

Comme souvent, la SOMICA s'est alors tournée vers la figure charismatique de l'expert international, créant pour Adrien Fainsilber la fonction d'architecte en chef de la ZAC Sainte-Barbe. C'est donc en fonction d'un nouveau schéma d'aménagement et d'un nouveau cahier des charges qu'il s'est agi d'achever cette restructuration, à l'ouest, en bloquant la rue Sainte-Barbe par des immeubles de bureaux et des parkings et, à l'est, en reconstruisant les ilots Puget. En application d'un ensemble de consignes touchant aux circulations et aux réseaux, aux emprises et aux gabarits, aux rythmes et aux mâtériaux, cette opération se devait de composer au plus près avec l'espace public de la halle Pugetet de la nouvelle Faculté des Sciences. Autant d'assurances contre un retour de l'éclectisme et du néo-régionalisme, mais rien encore pour garantir la production d'une architecture de qualité.

LES NOUVEAUX PARIS DE L'OFFICE

Réuni le 30 novembre 1980 sous la présidence de Gaston Defferre, le Conseil d'administration de l'Office Public d'H.L.M. de Marseille rappelait alors sa vocation à être "un partenaire actif de la ville pour l'amélioration et le développement de l'habitat". Un rappel des velléités manifestées depuis quelques années déjà, mais surtout une déclaration historique pour un organisme plus connu jusqu'alors pour son inertie et ses rentes de situation que pour la modernité de sa gestion ou la qualité de ses réalisations.

Le sens du changement

Huit ans plus tard, les choses ont bien changé et plus personne ne s'étonne de voir l'Office participer au réaménagement du centre-ville et prendre en charge la reconstruction des ilots Puget. A l'évocation des anciennes pratiques clientélistes, pas une voix en effet pour dénoncer la mise au concours de cette opération relativement modeste, ni pour remettre en cause la caution du Ministère de l'Equipement et du Logement. Au vue de la composition du jury, pas un sceptique enfin pour crier à l'incompétence ou à la magouille. Si au niveau local comme au niveau national, tous s'accordent donc aujourd'hui sur l'ampleur du changement, restait encore aux responsables et aux techniciens de l'Office à faire la preuve de leurs capacités. Un véritable pari au moment où l'Office s'apprêtait à célébrer son 70ème anniversaire!

Un pari qui s'affirme dès la programmation et la possibilité laissée à chaque concepteur de projeter de 50 à 60 logements en fonction du parti retenu. A l'intérieur de cette fourchette, la répartition des surfaces et des types ainsi que l'orientation, l'adaptabilité et le niveau d'équipement des logements devaient répondre à un ensemble de recommandations particulièrement précises. Dans le même esprit, il était impérativement demandé aux candidats de s'attacher au "caractère urbain" des entrées et au confort des distributions. En applications des prescriptions d'Adrien Fainsilber, les façades est et ouest devaient exprimer "le travail de la pierre", mais pouvaient bénéficier d'un traitement différencié. Une programmation trop contraignante penseront certains en souvenir du laxisme des années 60 et 70, mais un travail indispensable pour tous ceux qui ne confondent plus production du logement et improvisation.

Une première sélection

De l'appel à candidature lancée le 29 janvier 1988 à la proclamation de l'équipe lauréate sept mois plus tard, le pari va se transformer en succès avec l'organisation et le déroulement du concours. Réuni une première fois le 11 mars 1988, le jury avait en effet à statuer sur une soixantaine de dossiers, chaque candidat ayant à faire la preuve de ses compétences en matière de production du logement et d'intégration du neuf en milieu ancien. Au terme de délibérations dont chacun s'accordera à reconnaitre

l'interêt et la tenue, ce sont finalement cinq équipes qui seront retenues: J.F.Jacoulet et E.Sarxian (Marseille), J.L.Rolland et le Quadrature (Marseille), P.Clément, E.Chatain, B.Lemaire et Y.Tourvieille (Marseille), H.Sylvander, D.Montassut et B.Trilles (Paris-Marseille) et J.L.Veret et l'Atelier Montrouge (Paris). Trois équipes marseillaises, une équipe parisienne et une équipe mixte pour une sélection qui n'avait pas hésité à écarter quelques grands noms de l'architecture.

Des débats d'experts

Parmi les 16 jurés présents le 7 octobre 1988, rien que des familiers des concours et des spécialistes de la production de la ville et de sa gestion. Elus, administrateurs ou praticiens, tous savent bien que la journée sera longue et qu'après le rappel des attendus et l'audition des candidats, le plus dur reste à faire. Courtois mais passionnés, les débats n'écarteront en effet aucune question de fond ni aucun problème de procédure. Fallait-il exclure les projets non conformes au Plan d'Aménagement de Zone ou demander de nouvelles esquisses à ceux qui avaient respecter contraintes et réglements? Comme proposé parfois, fallait-il dénoncer le poids des contraintes et juger alors les projets sur leurs potentialités plutôt que sur leur formalisation? Et puis comment procéder enfin pour limiter les effets pervers propres à tout systême de classement?

Urbi et orbi

Après de longues discussions, on votera ici à bulletins secrets, chaque juré ayant à classer l'ensemble des projets en leur attribuant une note de 1 à 5. Pas de pondération donc en fonction des distributions et des inévitables effets de seuil, mais une procédure simplifiée où, dès le premier tour, le plus fort total désigne infailliblement le lauréat. Une procédure radicale aussi car, s'agissant d'un maitre d'ouvrage peu connu jusqu'alors pour l'équité de ses trop rares concours, il importait sans doute de rompre publiquement avec l'image du clientélisme et de ses traditionnelles suspicions. C'est donc sans véritable contestation que le projet Jacoulet-Sarxian sera proclamé lauréat. Les perdants auront droit évidemment aux félicitations du jury et les projets de J.L.Rolland et P.Clément feront l'objet d'une mention spéciale au titre de "jeunes architectes prometteurs".

CONSTRUIRE LA VILLE SUR LA VILLE

Loin des discours emphatiques et des commentaires de circonstance, il est clair que ce concours et ses résultats dépassaient largement le cadre local pour s'inscrire dans un débat plus général sur ce qu'il est convenu de désigner comme "la construction de la ville sur la ville". C'est de cette inscription dont témoignent, chacun à leur manière, les 5 projets présentés, depuis leur application à travailler l'ilôt comme une unité intermédiaire entre la ville et le logement jusqu'à une bien curieuse propension à prendre la partie pour le tout et à confondre alors la reconstruction des ilôts Puget avec celle du centre de Marseille.

Les enseignements du projet lauréat

Du projet Jacoulet - Sarxian dont le plan de masse respecte au plus près contraintes et réglements, nous retiendrons successicement ici: la lisibilité des volimes, y compris dans leur expression en toiture; la référence à l'immeuble à cour ouverte utilisée pour le bâtiment sud; le traitement de la rue du Saule où la monumentalisation de l'entrée puis le travail plus fin des espaces et des volumes assurent la transition entre l'échelle de la ville et celle de l'ilôt et confirment son statut de passage en direction de la halle Puget; le traitement différencié des façades, néo-rationalistes à l'ouest où le travail du soubassement et du portique renforcent la composition, plus classiques à l'est où le rythme et le découpage des percements évoquent l'architecture haussmannienne; le positionnement des entrées qui participe de la réorganisation du tissu et des rapports entre espaces publics et espaces privés; la double orientation des logements - T1 et T2 exceptés - ainsi que la répartition des types et l'organisation des cellules; l'utilisation du béton teinté enfin et ce, au service d'une modénature qui refuse le mimétisme pour mieux travailler avec l'existant.

Si l'on excepte une tendance à la monumentalisation, on pourrait sans doute parler d'un projet "sage" au sens où toutes les potentialités du site auraient été prises en compte et maitrisées. Pas un manifeste donc, mais un travail sérieux qui, face à la médiocrité du gros de la production locale, s'efforcerait de réhabiliter une architecture urbaine de qualité.

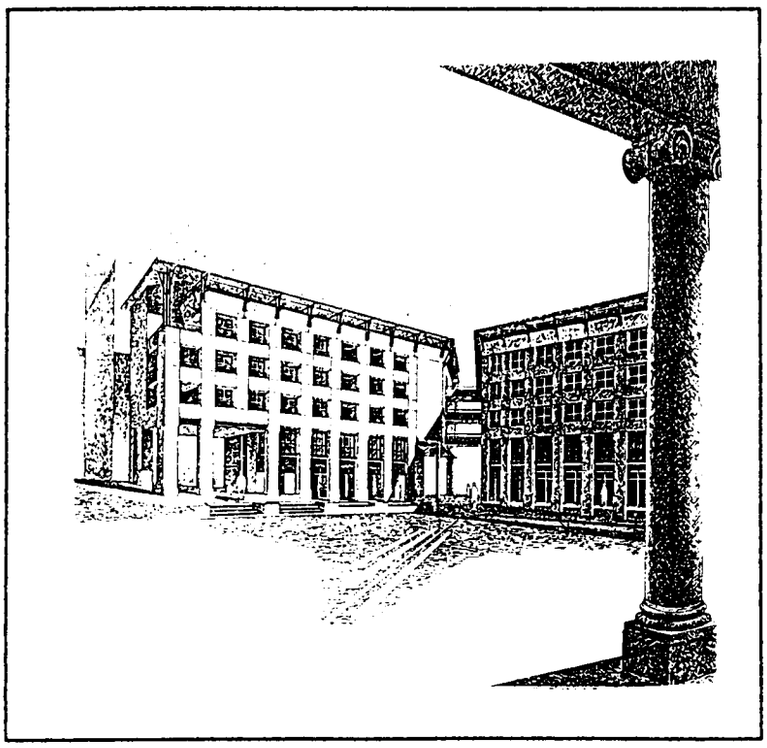

Des potentialités peu ou mal maitrisées

Si l'on comprend mieux dès lors le choix du jury, reste encore à comprendre ses hésitations et ses blocages vis à vis des quatres autres projets et surtout de celui de J.L.Rolland dont nous signalerons ici l'évidemment du bâtiment sud autour d'un puits de lumière associant circulations horizontales et verticales; deux problèmes cependant: celui des vis à vis et de l'éclairage des pièces humides et celui des passerelles qui ne trouvent aucune justification fonctionnelle ni aucun statut véritablement appropriable; le traitement de la rue du Saule où la gestion du dénivelé favorise la fluidité des circulations et la découverte progressive de l'espace public; le traitement des façades qui, à l'est comme à l'ouest, garde une échelle domestique mais qui oublie toute référence aux mâtériaux; le travail sur les entrées qui articule assez justement l'échelle de la ville et celle de l'usager; la répartition plutôt conventionnelle des logements, moins nombreux que dans le projet lauréat et souvent mono-orientés; le travail sur la cinquième façade enfin où la pertinence des terrasses collectives resterait pourtant à démontrer. Un véritable projet au sens où les intentions restent généralement peu maitrisées, mais un jury très partagé aussi, les uns préférant s'attacher aux lacunes et aux imperfections, les autres valoriser la démarche et trouver matière à compléter le projet lauréat.

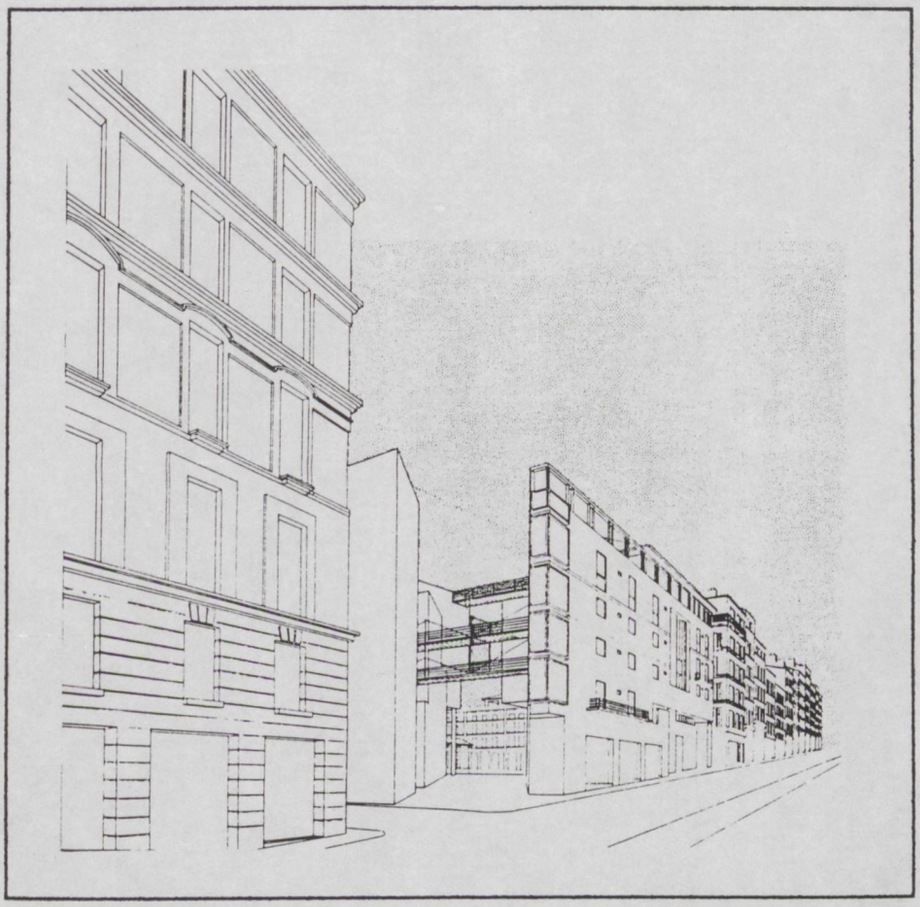

DE L'EXEMPLE AU SYMTOME

Face aux discours désabusés d'une dissolution de l'architecture dans la crise et ses prétendues urgences, pas de révélations donc ici, mais cinq projets dont les différences et les contradictions témoignent d'un nouveau ragard sur la ville et d'une nouvelle pratique du projet. A Marseille aussi, quelque chose est en train de changer même si, pour le moment, ce changement pose plus de questions qu'il n'en résout. Et s'il est clair alors que ce concours et ses résultats constituent aujourd'hui une référence obligée, son succès ne saurait masquer les limites et les ambiguités d'un travail sur l'ilôt lorsque l'absence d'un véritable projet de ville interdit ou dénature tout autre type d'intervention. Un concours exemplaire, mais la démonstration aussi de tout ce qui reste encore à faire ici dans "l'art de compléter les villes".

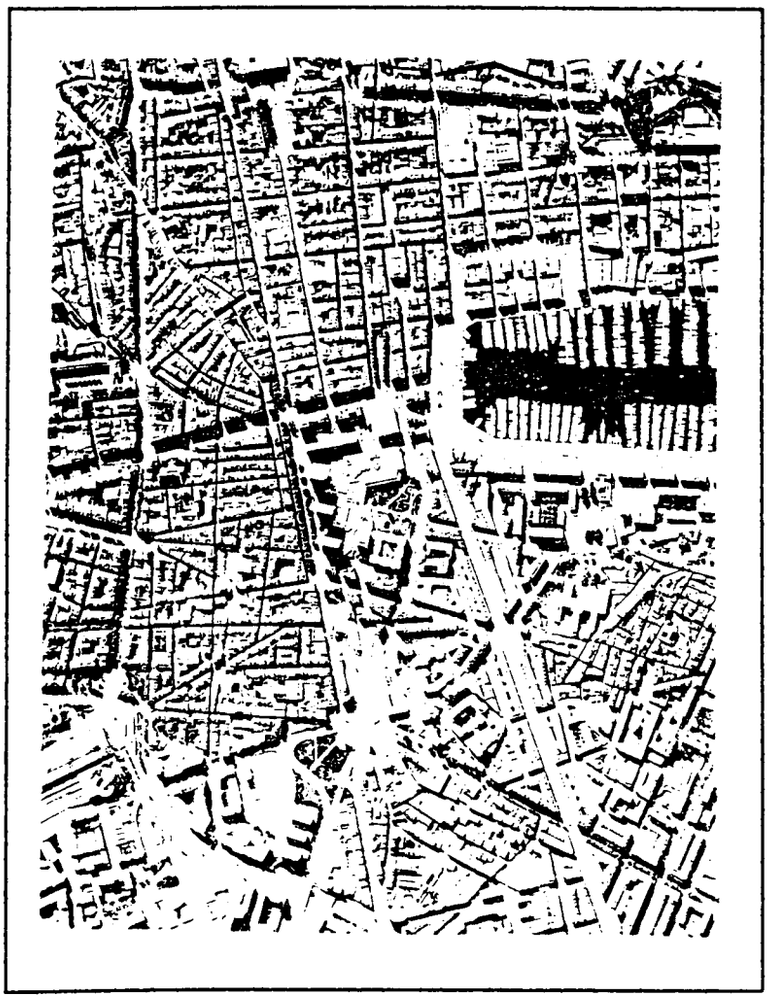

(1) Extrait de Autour de la halle Puget - Généalogie d'un concours exemplaire, Office Public d'H.L.M. de Marseille, 1988.

ANNEXE 2

LA BATAILLE DE MARSEILLE
GRANDEUR ET SERVITUDES DE LA PORTE D'Aix

Imaginons à la sortie nord de Marseille les lambeaux de ce qui fut au siècle dernier une porte de ville. Imaginons le chaos provoqué par la sortie d'une autoroute, les nuisances de milliers de véhicules arrivant et repartant dans tous les sens. Pour parfaire le tableau, plantons encore un gazon informe, un monument trop petit et quelques pignons lépreux. Prêtons enfin aux édiles le désir légitime de reconstituer là une place publique digne de l'ancienne cité phocéenne et de l'avenir radieux d'une métropole régionale.

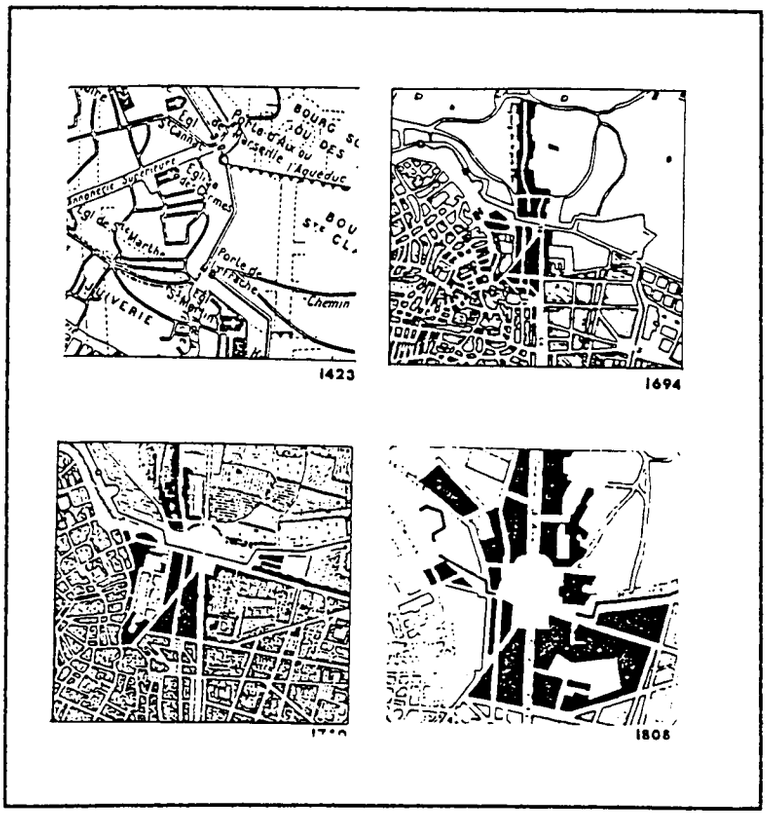

Impossible en effet ici d'échapper à plus de trois siècles d'histoire et, notamment, au percement des remparts et à la concentration, dès la fin du XVIIème, du trafic entre Marseille, la France et l'Orient; aux premiers aggrandissements et, au XVIIIème, à la création hors les murs d'une première place plantée; à la destruction des remparts et, en 1831, à l'édification de l'actual Arc de Triomphe qui, selon Penchaud, devait s'inscrire au centre d'une place fortement ordonnancée; au comblement progressif de cet espace en référence plus ou moins explicite aux recommandations de Penchaud; à l'abandon de ces intentions en fonctions de nouvelles logiques circulatoires et à leurs traductions dans les plans Greber (1933) et Beaudoin (1942); à l'éclatement définitif de cet espace en fonction du tracé de l'autoroute Nord et du remplissage au gré des opportunités foncières et des projets plus ou moins avortés.(1)

Il faudra donc attendre le début des années 80 pour que l'Agence d'urbanisme soit officiellement saisie du dossier et qu'elle s'attaque à la recomposition de ce secteur. Place en rotonde, nouvelle porte de ville ou grande place ordonnancée: de 1982 à 1986, les propositions vont se succéder en s'attachant à la réduction de la fonction circulatoire, au respect de l'axe historique nord-sud et "au retour à une géométrie marquée non seulementpar le tracé au sol mais par le bâti, les jeux de niveau et la mise en scène des éléments de la composition".(2)

D'un côté, un lent travail d'accumulation témoignant d'une nouvelle approche de la ville, de l'autre, une situation politique si fragile que rien n'est encore réglé aujourd'hui. Pour preuve, la nomination en 1986 d'Adrien Fainsilber comme architecte en chef de la Z.A.C. Sainte-Barbe et de ses périphéries; pour preuve encore, la mise au concours en 1987 d'un Palais des Congrès dont l'échelle et l'implantation rendaient caduques les autres propositions. Sur fond d'urgences et d'expertises, les discussions ont donc repris et chaque proposition s'efforce désormais de faire avec le projet de Mario Botta.

Vous avez dit projet?

Ville étrange sans doute que Marseille où les urgences se mesurent toujours en années et où il convient surtout de ne pas confondre projets et réalisations. Aujourd'hui pourtant, les grands noms de l'architecture nationale et internationale n'évitent plus la ville et les projets semblent manifester une nouvelle attention aux acquis du débat. De ce point de vue, le réaménagement de la Porte d'Aix où "le projet urbain rencontre et renforce un programme d'activités pour imposer à la ville une nouvelle dynamique, revaloriser son image et reconquérir une place perdue en tant que grande ville d'affaires" n'est évidemment pas sans interêt. Encore concient-il de rester prudent car ici comme partout, sans une reflexion sur les couts et les financements, il ne saurait y avoir de véritable projet urbain et si, "de 1982 à 1986, les études de l'Agence se sont succédées sans trouver une réelle écoute, les études doivent maintenant s'appuyer sur une base plus réaliste, le cout d'aménagement de la Place ne pouvant se justifier autrement".(3)

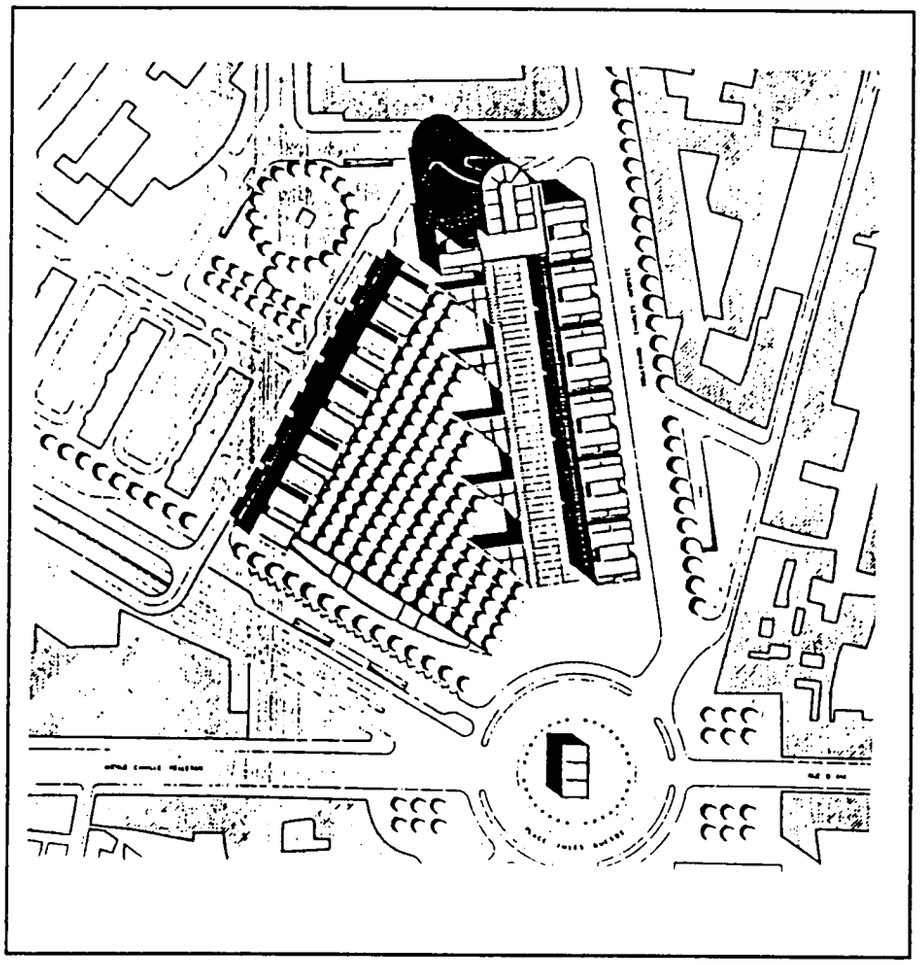

(1) In De la règle urbaine au projet - Communication aux Journées thématiques du Bureau de la Recherche Architecturale, janvier 1989.
(2) Agence d'urbanisme de Marseille, 1986.
(3) Agence d'urbanisme de Marseille, 1988.

SOMMAIRE

MARSEILLE ET SES PARADOXES (3)

Les enseignements de l'Histoire (5) L'avenir en plans (6) Les aléas de la Reconstruction (9) Les années Defferre (10) Ici et maintenant (14)

PROJETS DISCOURS ET REALISATIONS (15)

Une transition difficile (16) Le tournant des municipales (18) Cinquante dossiers pour Marseille (24) Le retour de l'Etat (28)

BILAN ET PERSPECTIVES (33)

REPERES ET CHRONOLOGIE (35)

ANNEXES

Autour de la halle Puget - Généalogie d'un concours exemplaire (37)La bataille de Marseille - Grandeur et servitudes de la porte d'Aix (45)

* * *